Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 Dhou-Elkaad 1441
14 Juillet 2020

N° 48

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés anonymes **1454**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1454**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1458**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1463**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1464**
Avis aux créanciers..... **1473**
Convocations
Sociétés anonymes **1474**
Sociétés à responsabilité limitée **1482**
Autres sociétés **1482**
Divers
Avis au public..... **1483**
Actes Administratifs
Avis au public **1485**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Assurance COMAR..... **1489**
Bilan de l'Assurance HAYETT **1496**
Bilan de l'Instance Nationale des Télécommunications..... **1502**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

UIB ASSURANCES

En application des dispositions de la loi 93-2000 du 3-11-2000 et notamment l'article 164 du Code des Sociétés Commerciales, le public est Informé des formalités entreprises par le fondateur pour la constitution d'une société anonyme ayant les caractéristiques suivantes :

1- Dénomination : UIB ASSURANCES.

2- Forme juridique : Société anonyme.

3- Capital social : Trente Millions (30.000.000,00 TND) dinars.

4- Siège social : Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

5- Objet social : La réalisation de toutes opérations d'assurances sur la vie et, d'une façon générale, toutes opérations comportant des engagements dans l'exécution desquels intervient la durée de la vie humaine, ainsi que les opérations de capitalisation.

6- Durée : 99 ans.

7- Dépôt provisoire des statuts : Projet des statuts déposé au Registre National des Entreprises le 18 mai 2020.

8- Nombre d'actions à souscrire : 300.000 actions et la somme immédiatement exigible est la moitié, soit 15.000.000,000 dinars.

9- Valeur nominale de l'action : 100 dinars.

10- La société ne fait pas l'objet d'un apport en nature.

11- Aucun avantage particulier n'est stipulé dans le projet des statuts au profit de toute personne.

12- Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

13- Répartition du résultat :

- 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale.

- Autres réserves à fixer par l'assemblée.

- Tout complément est laissé à la disposition de l'assemblée générale qui statuera sur sa répartition.

14- Les fonds seront déposés au compte indisponible ouvert auprès des livres de l'Union Internationale de Banque, dont le siège est sis au 65 avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis.

15- Délai de souscription : Le délai de souscription est de trente (30) jours à dater de la parution de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

16- Modalités de convocation et lieu de la réunion : Les actionnaires seront convoqués à l'assemblée générale constitutive, qui se tiendra par conférence téléphonique, par tout moyen jugé approprié.

2020R01590SANB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital

Société Pharmaderm à Tunis - PHARMADERM

Société anonyme

Au capital de 1.270.000 Dinars

Siège social : Résidence Yousr Immobilière des Merveilles A6-3 Ennasr II 2037 Ariana

I.U : N°0024408A

Objet social : la fabrication, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit pharmaceutique ou parapharmaceutique ou cosmétique ainsi que tout produit se rattachant directement ou indirectement à ces spécialités

Durée : 99 années

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24 Juin 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 3 juillet 2020, sous le n°20503052, quittance n°4184, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 6 juillet 2020 sous le n°AC031042020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 1.270.000 dinars à 1.325.000 dinars par conversion de créances et de 1.325.000 dinars à 1.905.000 dinars en numéraires en supprimant le droit préférentiel de souscription et réservant les deux augmentations à certains actionnaires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

1) Concernant l'augmentation de 1.270.000 dinars à 1.325.000 dinars par conversion de créances,

- Montant de l'augmentation par conversion de la créance de Mr Mahdi El Ghali et Mr Melek El Ghali : 55.000 dinars

- Nombre d'actions à souscrire par conversion de créances : 550 actions à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription par conversion de créances :

- Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune.

- Délai de souscription : les deux actionnaires Mr Mahdi El Ghali et Mr Melek El Ghali bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

2) Concernant l'augmentation de 1.325.000 dinars à 1.905.000 dinars en numéraires

- Montant de l'augmentation en numéraires : 580.000 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 5.800 actions à souscrire en totalité et à libérer totalement lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune.

- Délai de souscription : l'actionnaire Mme Salima Krichene née Elghali bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de l'Amen Bank, Agence El Menzeh 1, compte n°07008002234060113016.

2020R01578SANB2

Nomination d'un nouveau directeur général

Société MILITZER & MUNCH TUNISIA

S.A au capital de 400.000 dinars

Siège social : Zone portuaire de Radés - 2040 Radés Tunis

Matricule fiscal : 0046240N/A/M/000

L'identifiant unique : N°0046240 N

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenue le 5/5/2020 enregistré le 29/6/2020 à la recette des finances de Radés sous le n°20701362, quittance n°31951, les membres ont décidé de nommer Mr Saber Boussada El Amri en qualité de directeur général suite au départ de l'actuel directeur Général Stéphane Greze.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du registre national des entreprises le 01/7/2020 sous le n° 202042174.

2020R01580SANB2

Renouvellement de mandats d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2019

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars porté à 247.500.000 dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 6 juillet 2020 sous le n°20704307 - Quittance n°M077625, il a été décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed Bousbia

- Monsieur Pierre CASTEL

- La Société Maghreb Investissement.

Pour une durée devont expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers, sociaux et consolidés du Groupe, arrêtés au 31/12/2019, ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 8 juillet 2020 sous le n°202044182.

2020R01585SANB2

Augmentation de capital Modification des statuts

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars porté à 247.500.000 dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 7 juillet 2020 sous le n°20703107 - Quittance n°M004250, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social de la société de 49.500.000 dinars par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 42.642.000 dinars, prélèvement d'un montant de 4.060.678 D,034 du compte spécial d'investissement devenu disponible, et le reliquat soit 2.797.321 D,966 à prélever du report à nouveau, cette augmentation donnant lieu à l'émission de 49.500.000 actions nouvelles gratuites de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 4 anciennes. La date du 1er janvier 2019 a été fixée pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

De ce fait, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital est fixé à 247.500.000 dinars, divisé en 247.500.000 actions d'un nominal de 1 D,000 chacune entièrement libérées».

- De modifier les articles 10, 12, 13, 16, 18, 20, 22, 23, 24, 28, 32, 43 et 48 des statuts

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts modifiés ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 8 juillet 2020 sous le n°202044182.

2020R01586SANB2

Société Clinique El Amen Mutuelleville S.A

Société anonyme

Au capital de 8.060.000,000 DT

Siège social : 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0341832F

RC : B127241997

CNSS : 00207144-49

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 27 mars 2020 tel qu'enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 11 mai 2020 sous le n°20702695 quittance n°M051191 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 7 juillet 2020 sous n°202043690, il a été décidé ce qui suit :

Changement de la dénomination sociale de la Société qui sera désormais «Clinique El Amen Mutuelleville» au lieu de «Clinique El Amen» et autorise par la suite la modification de l'article 3 des statuts qui sera comme suit :

«La Société prend la dénomination suivante : Clinique El Amen Mutuelleville»

2020R01591SANB2

Société DAR DHIAFA

Route de La Soukra Km 3 Sfax

MF : 825827Y.A.M.000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 22/6/020 enregistré le 26/6/2020 Quittance M002566 enregistrement n°20802393 les membres du conseil d'administrations ont décidé :

- Renouvellement du mandat du Président du conseil Mr Slaheddine Ben Ayed pour la durée de son mandat qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

- Renouvellement du mandat du directeur général Mohamed Mondher Besbes pour la durée de son mandat qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 3/7/2020 enregistré le même jour Quittance M002755 enregistrement n°20802574 les membres du conseil d'administrations donne au Directeur général Mr Mohamed Mondher Besbes le pouvoir d'hypothéquer au profit de la Banque International Arabe de Tunisie les biens de la société à concurrence de cent cinquante Mille (150 000.000) Dinars.

2020X00789SANB2

Dissolution

Société Intelligence Engineering Systems "IES"

SA Au capital de 100.000 Dinars

Siège social : Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 1256052M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/5/2020 enregistrée à la recette des finances les Berges du Lac en date du 5/6/2020, Enregistrement n°20702514 Quittance n° 38426, et en application du PV du 6/01/2020, il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée et définitive de la Société Intelligence Engineering Systems «IES» et la nomination de Mr Mohamed Achraf Boudaya en tant que liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire des dits actes a été déposé au registre national des entreprises le 24/6/2020 sous le n°202039817 et paru au BORNE 145 du 29/06/2020.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du liquidateur Mr Mohamed Achraf Boudaya dans son bureau sis au 22 Rue Abdelhamid Ibn Badiss 1002 Tunis et ceci dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution du présent.

2020401248SANB2

Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019

Désignation des administrateurs

Désignation du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président-Directeur Général et du Directeur Général Adjoint

Société de service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ)

S.A au capital de 99.000 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord 1080 - Tunis

MF : 12205 B A M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 1er juillet 2020 sous le n°20705176, quittance n°75932, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019.

- De désigner les administrateurs suivants pour une période de 3 années (2020-2021-2022) prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

- L'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP)

- La Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz (STEG)

- Monsieur Fayçal Hafiane

- Monsieur Alberto Pedrazzini

- Monsieur Francesco Caria

- Monsieur Dimitri Gazzotti

- Monsieur Masslmo Cucchi

- Monsieur Marco Moretti

- Madame Jessica Derrigo.

- De désigner le cabinet Financial Auditing Company (FINACO) en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration du 24 juin 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 2 juillet 2020 sous le n°20804197 quittance n°76336, il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Fayçal Hafiane et du Directeur Général Adjoint Monsieur Alberto Pedrazzini pour la durée de leur mandat d'administrateur prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 avec tous les pouvoirs qui leur sont conférés par le conseil d'administration.

Un exemplaire des procès-verbaux susmentionnés a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 202044185 le 8/7/2020.

2020401271SANB2

Société TAYSIR MICROFINANCE SA

Capital : 12.000.000 dinars

Siège social : 02 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis

MF : 1292840 N/A/M/000

Identifiant Unique : 1292840 N

CNSS : 34758332

En vertu du procès-verbal de l'AGO en date du 25 juin 2020 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 30 juin 2020 sous le n°20802630 Q 45544, il a été décidé ce qui suit :

1. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 après lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration, des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

3. Nomination de Monsieur Haithem Zaghouani en qualité de co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

4. Attribution de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

2020401272SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE POLYMERES

S.A. au capital de 13.180.900 dinars

Siège social : Z.I. Nefissa Bouhejba Jebel El Ouest Zaghouan

Identifiant unique : N°0983315

N° CNSS : 00263202-32

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société POLYMERES - SA en date du 26/6/2019 enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan, le 6/8/2019 sous le n°19502763 Quittance M57768, il a été décidé une augmentation de capital de 1.500.000 Dinars en numéraire pour être porté de 13.180.900 Dinars à 14.680.900 Dinars et ce par l'émission de 15.000 Actions nominatives de 100 Dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement à la souscription.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement à la recette des Finances de Zaghouan le 15/11/2019 enregistrée le même jour sous le n°19804044 Quittance 78006.

Deux exemplaires du procès-verbal, de l'AGE du 26/6/2019, de la déclaration de souscription et de versement du 15/11/2019 et de la liste des souscripteurs et état de versement ont été déposés au registre national des entreprises le 4/12/2019 identifiant unique n°0983315H.

L'augmentation du capital se trouve ainsi réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2020401275SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse sociale

Dénomination sociale : Edatis Tunisie

Forme : SARL

Siège social : Immeuble Expresse, Bureau M2, Mezzanine 1003 - Centre Urbain Nord - Tunis- Tunisie

Capital social : 10 000 DT (Dinars)

Registre de commerce : B2417962004

MF : 872949/X/A/M/000

Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 4 février 2020 enregistrée à la recette des finances Charguia, Tunis, Quittance n°032031, Enregistrement n°20701626, du 9 Mars 2020, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social à Immeuble Expresse, Bureau M2, Mezzanine 1003 - Centre Urbain Nord - Tunis – Tunisie.

Deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 6/3/2020. Il a été décidé de changer le siège social de 08 Hédi Khafcha Street, El Menzah 1, 1004, Tunisie à Immeuble Expresse, Bureau M2, Mezzanine 1003 - Centre Urbain Nord - Tunis - Tunisie.

2020R01577SRLB2

Modification du statut d'une SARL

MANAGEMENT COFFEE ET RESTAURATION

MF : 1343793H/A/M/000

Centre Commercial Zephyr La Marsa

Suivant acte SSP, en date de 25/9/2017 enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le numéro 17705475 Quittance n°M117796 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le numéro 201743934 le 28/9/2017, Monsieur Khaled Trabelsi a été démissionné de

la gérance de la société et a été donnée à Madame Feten Bennoubira, avec le pouvoir le plus étendu.

2020R01581SRLB2

Clôture de liquidation

En vertu du procès-verbal du 30/6/2020, enregistré à Sfax à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 30/6/2020 quittance M00240 sous le numéro 20702487 dont un exemplaire a été déposé au registre des entreprises de Sfax, le 1/7/2020.

Il a été décidé :

- De clôturer la liquidation de la société "NEW FASHION", s.a.r.l, I.U 1319084T siège social route Menzel Chaker km 45 - Sfax.

- D'approuver le rapport du liquidateur Monsieur Mohamed Mezghani relatif aux travaux de liquidation.

- De donner quitus au dit liquidateur.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 8/7/2020 page 11 et au journal Le Temps le 8/7/2020 page 7.

2020X00773SRLB2

Sté AMAL TREE

Route Taniour Km 1.5 - Sfax

MF : 1619501JNM000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société AMAL TREE en date du 23 mai 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax à la date du 26 Juin 2020 sous le numéro 20502399 quittance n°M0025721 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 29 juin 2020 sous le numéro 202041555, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société en espèces de cinquante mille dinars à soixante quinze mille Dinars.

2020X00777SRLB2

Dissolution

GLOBAL INTELLIGENCE SYSTEMS «GIS»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 20.000 Dinars

Siège social : Cité Les Pins Lot 3-5-6 Les Berges du Lac III 1053 BP 342

Identifiant unique : 1264567 H/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/5/2020 enregistrée à la recette des finances les Berges du Lac en date du 5/6/2020, Enregistrement n°2072515 Quittance n°38429, et en application du PV du 19/12/2019, il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée et définitive de la société GLOBAL INTELLIGENCE SYSTEMS «GIS» et la nomination de Mr Mohamed Achraf Boudaya en tant que liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire des dits actes a été déposé au registre national des entreprises le 24/6/2020 sous le n°202039814 et paru au BORNE 145 du 29/6/2020.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du liquidateur Mr Mohamed Achraf Boudaya dans son bureau sis au 22 Rue Abdelhamid Ibn Badiss 1002 Tunis ; et ceci dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution du présent

2020401249SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

WHITE PALM HOTEL MANAGEMENT SUARL

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, le Belvédère, 1002 Tunis

L'identifiant Unique : 1511220/L

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 31/3/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 20/5/2020 sous Qn°M032631 En°20801778 & Suivant un (1) acte de cession d'une part du 31/3/2020 & suivant les statuts mis à jour du 31/3/2020 enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 22/5/2020 sous Qn°M034013 En°20701842

- Les associés ont approuvé la cession de la part sociale;

- Les associés ont décidé de transformer la société en société unipersonnelle,

- Les associés ont adopté les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1511220 L en date du 3/7/2020.

2020401278SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Sous contrat de vente dans lequel la signature des deux partenaires le 14 octobre 2019 étiquette numéro 101271, enregistré sous le numéro 04802789 Monsieur Abd el Hmid Ben Brahim Jaili titulaire de la carte d'identité numéro 05230036 a vendu tout le fonds de commerce situé dans le rez-de-chaussée à rue Garibaldi numéro 18 et rue Kamal Atatürk, Tunis qui est prêt à tous différents types de commerce à Madame Marwa Bent Mabrouk Ben Abd El Sattar Lassoued titulaire de la carte d'identité numéro 04802789 a accepté tous type des objections de la part de

l'acheteur pendant 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au Jort.

2020T00586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP en date du 3/2/2020 enregistré à la recette des finances Sejnene le 5/02/2020 quittance n°M002540 Mme Fatma Bent Salah Saideni titulaire de la CIN n°05699934 a vendu à Mr Abd Kader Ben Mohamed Mechergui titulaire de la CIN n°08967300 la totalité du fonds de commerce «cuisine» sis à av Habib Bourguiba Sejnene avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Quotidien 8/7/2020.

2020T00590FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P établi par maître Sami Ben Salah, avocat auprès de la cour de cassation, le 23/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia (avenue de la paix) le 01/7/2020 sous le numéro 20201806, le «comptoir agricole, industriel et sanitaire», SARL, I.U n°09968Q, et sis au 189 Av Habib Bourguiba Nabeul, a vendu à la société «Anwar Express» SARL sise à l'avenue Habib Bourguiba Dar Chaabane el Fehri, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba, Grombalia à usage commercial.

Le prix de la vente est de 100.000,000 dinars.

Les oppositions seront acceptées au cabinet du rédacteur maître Sami Ben Salah avocat auprès de la cour de cassation sis à 115 av Hédi Chaker nabeul.

Cet acte a été publié dans le journal quotidien 'Echourouk' en date de 4/7/2020.

2020T00593FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte authentique de donation, reçu par les notaires Ikhlas Zammel et Folla Karnantar en date du 17/01/2020, et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 31/01/2020, sous le n°M009275, monsieur Mohamed Ben Béchir Ben Othman Zitari, titulaire de la carte d'identité nationale n°01811882 et demeurant à Nabeul, rue Sidi Achour, a consenti une donation à ses deux filles Imen Bent Mohamed Zitari, titulaire de la carte d'identité nationale n°06411636, et Ikbel Bent Mohamed Zitari, toutes deux domiciliées à Nabeul, rue Sidi Achour, pour moitié entre elles, portant sur la totalité du fonds de commerce consistant en un café de catégorie 1, situé à El Borj - Nabeul, rue Sidi Achour, et immatriculé au Registre de commerce sous le n°7074702008. Ceci étant, avis est donné à toute personne qui entend s'opposer à cette donation, ou ayant une créance à recouvrer, de se manifester auprès du donateur, à son adresse sus-indiquée, dans les délais prévus par la loi.

2020T00594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 26/6/2020 quittance n°M022104, enregistrement 20200908. Mme Zohra Bent Abdelhafidh Hosni a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que cafeteria avenue Taeib Meheri Ezahra Bloc 5 bis Immeuble Ons à Mr Mohamed Ben Jilani Dababi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Sawsen Mejri à l'adresse de son bureau sis au bureau de maître Ibtissem Belghalia sis 06 rue Bizerte 1er étage Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 8/7/2020.

2020R01566FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/6/2020, enregistré à la recette des finances à Kasserine le 29/6/2020 quittance n°M041140 enregistrement n°20202581 Mr Ibrahim Ben Hamed a vendu à Monsieur Weil Dhif la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local destiné à la vente des Volailles sis avenue Nour Kasserine.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de Maître Ltifi Jamila Av 14 Janvier Kasserine dans un délai de vingt jours de cet avis.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk du mercredi.

2020R01574FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 3/7/2020 enregistré le 6/7/2020 à la recette des finances El Mouhouj Quittance n°M041291 Enregistrement n°20202051, Mr Nizar Ben Ahmed Ghwili a vendu à Mr Baha Edine Ben Amor Sahbani et Mr Yassin Ben Amor Sahbeni un fonds de commerce situé au 51 Rue 20 Mars Mourouj 5 Ben Arous, les oppositions éventuelles doivent êtres adressées à Baha Edine Ben Amor Sahbani et Mr Yassin Ben Amor Sahbeni au local de fonds de commerce objet de cette vente dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente vente. Elle a été parue à la Presse du 9-7-2020.

2020R01587FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré; dont la légalisation des signatures des deux parties le 29/4/2020 et enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 11/5/2020 quittance n°M019980, Mr Ben Hafdhallah Mouhaned C.I.N 06445087 a vendu la totalité du fonds exploité dans le local commercial (fruits secs) sis à la rue Farhat Hached à Menzel Temime et ce à Madame Ben Khalifa Chadia C.I.N 01632190.

Toutes oppositions doivent être déposés entre les mains de l'acheteuse dans un délai maximum de 20 jrs à compter de l'apparition du présent avis au J.O.R. T.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 27/6/2020.

2020R01588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé datant du 6/7/2020 et enregistré le 7/7/2020 à la recette des finances de Hammamet sous numéro n°20202388 quittance, M063673 Hajer Bent Ibrahim Bouzid (CIN07804904) domiciliée lotissement Manzel Esser n°33 Soliman Nabeul a vendu à Amel Bent Mohamed Salah, El Ayari (CIN 04623003) la totalité du fonds de commerce situé à la rue Dag Hammarskjold 8050 Hammamet en face le restaurant la Bella Marina. Il s'agit d'un Centre d'esthétique et de coiffure et pour tout usage commercial au premier étage. Les oppositions seront reçues par Hajer Bent Ibrahim Bouzid (CIN 07804904) domiciliée lotissement Manzel Esser n°33 Soliman Nabeul.

La même annonce a été publiée au journal Achourouk du 10/7/2020.

2020R01592FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26/6/2020, enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira Sousse. Quittance MO14665 Numéro d'enregistrement 20200391, Madame Latifa Halloul ; C.I.N 02960218 a vendu à monsieur Amine Rjibaa ; c.i.n. 0928153, la totalité du fonds de commerce; activité volailles et dérivés sis au 14 Janvier z2; Kalaa Sghira.

Cet avis a été publié au journal Achourouke du 8/7/2020.

Les oppositions peuvent être faites dés la publication de cette annonce au J.O.R.T et chez l'acheteur.

2020S00638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances avenue 3 Septembre Sousse en date du 7/5/2018 sous le n°18201040 Quittance n°M032390; M. Kamel Chamkhi, titulaire de la CIN n°02064553 datée du 25/6/2011 a vendu à M. Ayoub Ben Mohamed Krifa titulaire de la CIN n°09334056 datée du 16/9/2017 la totalité d'un fonds de commerce à usage de Boucherie avec tous ses éléments corporels et incorporels sise à Cité l'Awina Sousse (en face du café Grissa)

Les oppositions doivent être adressées à M. Ayoub Krifa à Rue 1er Janvier M'saken Sousse et ce dans les vingt jours après la publication de cet acte au JORT.

2020S00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 4/6/2020, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 5/6/2020, sous n°20200904, quittance M024773. Mr Jamel Boulaares, titulaire de la CIN n°01282919 a vendu et cédé à Mme Khaoula Missaoui titulaire de la CIN n°09336224, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce sis à Av. Dr Boukhris - Cité Sahloul 1 Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 10/7/2020.

2020S00641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé légalisé en date du 17/6/2020 enregistré le 23/6/2020 à la recette des finances de Mahdia sous le n°20201275 Awatef Ben Haj Salem a vendu à Ahmed Blel pour le compte de Radia Elbidwi et Amira Belghali la totalité du fonds de commerce exploité au local sis Avenue de Habib Bourguiba à Mahdia avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sur le prix seront formées dans un délai de 20 jours de la publication de l'avis de vente au JORT entre les mains des acheteurs sis à l'avenue de Habib Bourguiba Mahdia. Un avis de cette vente a été publié aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» en date du 7/7/2020.

2020S00642FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant acte de désistement d'un fonds de commerce en date du 18/6/2020, enregistré à la recette des finances de Rue de l'indépendance Sousse le 26/6/2020, sous n°0201332, quittance M027260. Mr Abderrahim Ibraham a désisté et cédé à Mr Naïm Ibraham, la totalité du fonds de commerce destiné Commerce de prêt à porter sis à Rue Jawhar El Sékolli - Jawhara Sousse.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Moufida Chelly Avocat à Sousse à son cabinet sis Av. Jawhar Al Soukalli Jawhara Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 10/7/2020.

2020S00645FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à Sousse avenue M'hamed Maarouf le 10.3.2020 sous le n°20200628 Monsieur Moncef Ben Hassine Chtourou CIN 01301264 MF : 190777. W/P/C/000 a cédé à Monsieur Mohamed Ben Ahmed Aloulou CIN 05253070 la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à Sousse angle avenue Senghor rue Docteur Moreau.

Les oppositions éventuelles doivent être formulées dans un délai ne pouvant excéder vingt jours à compter de la parution de cette annonce au J.O.R.T et ce au cabinet de Maître Ahmed Ben Saad Avocat à la cour de cassation domicilié à Sousse avenue Senghor.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien du 17.3.2020.

2020X00764FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte signé le 29/6/2020 et enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk le 3/7/2020 sous le n° de quittance MO30447 et n° d'enregistrement 20201314 madame Aoutef Fakhfakh ép Bouhlel titulaire de la cin n°05328660 demeurant route l'Afrane km2.5 rue 413 numéro 76 Sfax a vendu à madame Mejda Ben Abdallah ép Fekhi titulaire de la cin n°01295660 demeurant à route de l'Aéroport km3 wed Rmal la totalité d'un fonds de commerce exploité dans un jardin d'enfant portant le nom de "jardin d'enfant Disney" demeurant à route Menzel Chaker km3.5 Sfax. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues entre les mains de maître Sarbeji Salma avocat à la cour domiciliée à rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Allyssa centre Bloc B 3ème étage dans les 20 jours de l'apparition du présent avis au jort. La dite publication est parue au journal Essabah le 9/7/2020.

2020X00772FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 15/6/2020 enregistré à la recette des finances Route Gremda Sfax en date du 29/6/2020 sous le numéro 20201050 quittance n° M044127 Mr Sleh Ben Gharsallah vend à Mme Sana Sghiri la totalité du fonds de commerce destiné à vendre des Fruits Secs ainsi que le droit au bail revenant de la location du local sis 114 Avenue Majida Boulila Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente dans le local du fonds de commerce.

2020X00784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 11 juin 2020 à municipalité Sakkit Ezzit rédigé par Maître Chafik Jamoussi avocat à Sfax enregistré à la recette des finances Sakkit Ezzit le 11.6.2020 sous le n° 20200720 reçu n°M029880, et l'avenant légalisé le 25 juin 2020 enregistré à la recette des finances Sakkit Ezzit le 26.6.2020 Ghazi Rghaieg a cédé à Ammar Kechida la totalité du fonds de commerce buvette les amies sis à la rue Ibn Chabbat cité el Ons 3 Sakkit Ezzit avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de onze mille dinars (11000.000 dinars).

Les oppositions doivent être formulées au vendeur Ghazi Rghaieg à son adresse 239 rue Aboulkacem Echabi Sakit Ezzit Sfax, dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 2 juillet 2020.

2020X00787FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances le 26/6/2020 sous n°20200442 quittance M017476. Mr Rafik Emanaa cin 08158130 a vendu à Mr Younes Menii cin 05247730 le fonds de commerce sis à avenue Habib Bourguiba Sfax Petzaria «miami kornich»

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT à l'étude maître Zied Menii sis rue Haffouz im elintilaka 2 Sfax.

Cette annonce a été publiée au Chourouk et le Quotidien le 9/7/2020.

2020X00788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Omar Gargouri CIN n°05391331 demeurant Rte Tunis km 9 cité Ons Im Fatma 2 Sfax a vendu à Mme Yosra Daoud CIN n°08192863 demeurant Tunis km 9 cité Ons Im Fatma 2 Sfax tout le fonds de commerce (agence d'assurance) avec tous ses éléments matériels et moraux sise à l'avenue 18 Janvier im baya étage 1 n°4 Sfax suivant contrat de vente conclu et signé 25/6/2020 enregistré à la recette des finances diar elwafa Sfax le 01/7/2020 sous n°20202449 suivant quittance n°M052327 et publié au journal le Temps 4/7/2020 les oppositions se font pendant 20 jours de la publication au JORT entre les mains de l'acheteur Mme et à son domicile précité.

2020X00792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p rédigé par Maître Hassan Saaidani Avocat à la cour d'appel le 22/6/2020, enregistré à la recette des finances de Bousalem

Tunis le 22/6/2020 quittance n°M020152 enregistrement n°20200679 Ala Eddine Amdouni a vendu à Hanen Amdouni la totalité de son fonds de commerce sis à Rue Khaireddine n°10 Bousalem conçu pour la vente des lunettes optiques.

Les oppositions sont recevables au cabinet de Maître Hassan Saaidani au sis 14 rue Salah Ben Youssef Bousalem dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cette avis au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 9/7/2020.

2020401250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances Ksar Said le 3/7/2020 sous le n°0201525 quittance n°M030925, M. Mohamed Ben Salem Ben Mohamed Saadi titulaire de la CIN n°04468505 délivrée à Tunis en date du 30/5/2011, a vendu sa part dans le fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels du local exploité en café de premier degré situé à Cité Ibn Sina Route de Bizerte Km 3 Le Bardo Tunis, à M. Saâdallah Ben Mohamed Ben Wannes Jemaii titulaire de la CIN n°00439281 délivrée à Tunis en date du 02/8/2008.

Les oppositions doivent se faire auprès de l'acheteur au local concerné, dans les 20 jours qui suivent la publication de présent avis au journal officiel.

Cet avis a paru aux journaux El Chourouk et Le Quotidien du 8/7/2020.

2020401253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La Goulette le 20/2/2020, quittance 18950 n°20201040, la Sté Dora Food MF : 1606555F a vendu à la Sté Lac Sirops MF : 0704113X le fonds de commerce exploité à l'activité de vente et commerce des pâtisseries et gâteaux au local sis au 51 Avenue Khaled Ibn Walid l'Aouina Tunis. Publicité faite aux journaux Chourouk et Quotidien le 6/13/2020. Les oppositions chez maître Rafik Baccar au 41 Av. Kh. Pacha Tunis.

2020401260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 02/7/2020 enregistré à la recette des finances de Raouad le 6/7/2020 n°20201989 quittance n°M049478 Madame Dhekra Enajar, a vendu la totalité de son fonds de commerce sis à résidence el Omrane 10 bloc A n°A4 Riadh el Andalous, destiné à tout commerce à Monsieur Yassine Khalki.

Les oppositions sont recevables auprès du vendeur madame Dhekra Enajar dont l'adresse est à résidence elomrane 8 appartement D1 Riadh el andalous cité la Gazelle, 2083 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Cette publication est parue dans le quotidien du 10/7/2020.

2020401263FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial du 24 Juin 2020 rédigé par le notaire maître Samir Belhadj Ali et maître Abd Asatare Chelly Jebalia enregistré à la recette des finances de Nabeul le 26 juin 2020 Quittance n° M043797 Monsieur Naoufel Ben Mohamed Ben Hadj Abdelkader (C.I.N n°06301440) donne à sa femme Madame Sonia Bent Mohamed Ben Hédi Ncir (C.I.N n°06023320) tout le fonds de commerce sise Avenue Ali Belhaoune 8000 Nabeul exploité «Café 1ère Catégorie».

Les oppositions sont acceptées entre les mains du bénéficiaire au local du fonds de commerce cité ci-dessus dans un délai de (20) jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les deux Journaux Alchourouk et Le Quotidien le 10/7/2020.

2020401267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La Marsa le 25/4/2018, (Quittance 50482, n°18202794), Mr Marwan Salah (C.I.N : 08717326) a vendu à Mme Samira Tourki (C.I.N : 07458004) le fonds de commerce exploité pour la couture au local sis au 2 rue el Khansa El Aouina Tunis.

Les oppositions seront faite au bureau du maître Rafik Bacar Avocat sise 41 Avenue Khaireddine Bacha Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 10/5/2018.

2020401268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La Goulette le 7/7/2020, quittance 052591, n°20202636, Badra Amraoui (C.I.N; 001109831) a vendu à la Sté Lac Sirops matricule 0704113X le fonds de commerce exploité à l'activité de pressing au local sis au 51 Avenue Khaled Ibn Walid l'Aouina Tunis.

Les oppositions seront faites au bureau du maître Rafik Bacar Avocat sise 41 Avenue Khaireddine Bacha Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la daté de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk date le 9/7/2020.

2020401269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de la Marsa le 24/6/2020 quittance 64298, Mr Saidani Lotfi (C.I.N 05687012) a vendu à Mr Med Ali Boukhalfa, (C.I.N 00598840) le fonds de commerce exploité en Menuiserie sis à la zone industrielle Sidi Daoud la Marsa avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de Maître Ben Arous Imen dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk & Le Quotidien datés le 9/7/2020.

2020401270FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte ssp du 1/7/2020 enregistré le 7/7/2020 à la recette des finances de Bab Souika Tunis, (quittance num M0342827 enregistrement n°20301132), la société Mes Rêves SARL dont l'identifiant auprès du RNE est 0788398M a loué à Mr Wael Ben Faiçal Ben Hammouda Algongi titulaire de la cin num 06960261 demeurant à la rue Ettadhamen cité Erriadh Ksar Helal, le fonds de commerce constitué au local sis au 6 rue Sidi Bouhdid Tunis où est exercée l'activité de vente du prêt-à-porter.

La location est consentie pour une durée d'une année commençant le 1/7/2020 et finissant le 30/6/2021.

2020T00596FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 2 juillet 2020 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier le Hammamet le 8 juillet 2020 sous le n°20300662 quittance n°M031475, la société ROSITA NUEVA dont le siège social est sis au 71 rue Borj Ennar ville antique Sfax a loué à la société FOUNOUN CHAUSSURES, dont le siège social est sis au 6 rue Monji Slim Ben Arous le fonds de commerce relatif à l'activité d'usine de fabrication de chaussures inscrit au registre des entreprises sous le n°1546436P exploité au local sis à la rte de Mahdia km 13 Sfax pour une période de 10 ans à partir du 1er juillet 2020.

2020R01582FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 27/11/2018 enregistré à la recette des finances Le Bardo le 4/12/2018 quittance n°84480 enregistrement n°18304751 Mme Henda Lakhdher titulaire de la CIN 00468756 a loué un fonds de commerce d'un café catégorie 1, sis à 000,7/11 cité Fattouma Bourguiba Le Bardo à Mr Aymen Antit titulaire de la CIN 07374455.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le temps du 11 juillet 2020.

2020401254FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El Menzeh9 le 16/01/2020 quittance n°5051 enregistrement n°20300133. La société E-MARKET représentée par son représentant légal Mr. Mohamed Nawass titulaire de la CIN 04841391 loue le fonds de commerce de vente des lunettes sise à 4 rue Taher Ben Amar El Menzeh9 2ème étage Centre «X» à Mr. Bechir Touam titulaire de la CIN 11376515.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal le quotidien du 11 juillet 2020.

2020401279FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Handhala ensemble pour l'Environnement, la culture et de l'Education à la Citoyenneté»

Objet : Association Environnementale, Culturelle, et Sociale.

Objectifs : Environnemental - Culturel - Social.

Siège social : 1 Cité El Malaab - Sayar- Makthar - Siliana.

Les fondateurs :

Président : Ben Salah Zina.

Secrétaire Général : Abdelhakim Essid.

Trésorier : Bougoufaa Lazhar.

2020R00279APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat

Résidence L'OLIVERAIE

Rue Ibn Al Jazar Bhar Lazrak - La Marsa

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale élective en date du 23/02/2020 enregistré à la recette des

finances de la Marsa le 02/6/2020 sous quittance numéro M053697 sous le n° d'enregistrement 20702069, dont il a été procédé à l'élection des membres du syndicat comme suit :

- Président du syndicat : Mr. Nebil Ben Abda

- Trésorière : Mme. Hedia Ben Mahjouba

- Observateur : Mme. Emtiez Bellali.

2020401232APSF2

Assemblée générale ordinaire

Suivant acte authentique rédigé par les notaires Lotfi Chihi et son assesseur Tarak Ben Amara une assemblée générale ordinaire est tenue le 14 juin 2020 par la quelle a été élu comme présidente Rafiaa Hamza Bediri - Renée Buchler et Slim Oulai - Jurgen Thérèse et Samia Tannai - Salwa Kttari - Amel Kasouse Chaouch Comme membres de bureau de syndicat des copropriétaires résidence golf Gammarth.

2020401274APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

JURISAFFAIRES : AVOCATS & CONSEILS

Maître Mohamed Slim Bouderbala

71 256 751

Partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank (ex : STUSID BANK) (société anonyme au capital de cent millions de dinars, en la personne de son représentant légal, RC : B16641997, siège social au 32 Rue Hédi Karray - 1082 Tunis - C B 20 - 1002 Tunis.

Avocat poursuivant : Me Med Slim Bouderbala avocat à la cour de cassation de la Société jurisaffaires avocats & conseils (MF : 1303354Q) 45 Rue Ali Dargouth, 1001 Tunis.

Partie saisie : Lotfi Ben Aroussi Ajroud, Tunisien, titulaire de la CIN n°00586504 demeurant au n°26 cité Naouar Sidi Bousaid Tunis.

Désignation de l'immeuble objet de la saisie : La totalité du titre foncier n°17764 Mannouba dénommé "Lotfi Ajroud" situé à Hathermine à la délégation de Tebourba Gouvernorat de la Mannouba ayant une vocation agricole se composant de 03 parcelles n°23, 24 et 26 du plan parcellaire du titre.

La parcelle n°23 prend la forme d'un carré les deux autres sont rectangulaires séparées par une piste agricole et situées dans une zone irrigable près du canal des eaux du nord et de la route régionale Hathermine bordj Amri d'une superficie totale de 70500 mètres carrés. La presque totalité du terrain constitue un terrain nu le reste est planté de grenadiers (338 plants) sur une superficie d'un demi hectare entre les parcelles 23 et 24, de Pêchers (666 plants) sur une superficie de 1h05a45c sur toute la parcelle 26. La presque totalité des parcelles 23 et 24 constituent un terrain nu. Les grenadiers sont délaissés et le terrain n'a pas été exploité pour la saison 2018/2019 et il est exploité par les voisins pour faire Paitre leurs troupeaux.

Mise à prix : deux cent quatre-vingt-douze mille et cinq cent quarante cinq dinars.

Date de l'adjudication : mercredi 12.8.2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées du TPI de la Mannouba.

Conditions de visite de l'Immeuble : chaque jour sans restrictions ou conditions.

Par application de l'article 2 bis de la loi n°29 de l'année 2000 en date du 6.3.2000 tout transfert de propriété situé dans une zone irrigable est soumis à l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région conformément aux conditions prévues au sein du décret en date du 4 juin 1951.

2020T00587VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

MF : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : STUSID Bank élisant domicile chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Saber Haouas CIN n°06483031, 25 Rue Akkad Denden Manouba.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : 1) les 6,687eme indivis de TF 605858 Nabeul consistant en un terrain agricole de 6294m² sis à Azmour Nabeul soit 1753,665 m² revenant à la partie adverse

2) Objet de TF n°594674 Nabeul consistant en un terrain agricole de 2956m² sis à Manzel Tmim

Mise à prix :

1) 5.149d461 pour les parts indivises du TF 605858 Nabeul

2) 10.304d616 pour le TF 549674 Nabeul

Le tout frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 10/8/2020 devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul à 9 H.

On peut visiter les immeubles tous les jours.

2020T00592VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, M.F 002707P.

Partie saisie : Salah Zribi titulaire de la CIN numéro 03390520 demeurant rue Sidon, Ouedhref, Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 14305 Gabès dénommé «Naama» d'une superficie de 798 m² sis à rue Sidon, El Maamoura Ouedhref, Gabès consistant en une maison répartie comme suit : d'un R.D.C d'une superficie couverte de 170 m² et d'un étage d'une superficie couverte de 120 m².

Mise à prix : (216.492,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mercredi (5 Août 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020R01568VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après Réduction de la mise à prix de 40%

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, M.F : 002707P.

Partie saisie : Belhassen Touati titulaire de la CIN numéro 08720663 demeurant rue el Messaoudi la Soukra Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

Les 270 Parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana dénommé «Mohamed Salah» d'une superficie totale de 3030 m² sis à Chotrana 2 La Soukra Ariana consistant en un terrain nu.

Mise à prix : Les 270 parts indivises de l'immeuble objet du T.F 16704 Ariana (174.960,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (10 Août 2020) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020R01569VEPA1

Vente aux enchères publiques ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Habib Cherif, Gérant de Société, résident à rue Fhadel Ben Achour, Daar Chaaben Fehri , titulaire de CIN n°01620761.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71 297 117 / 20 898 316.

Propriété saisie : Il s'agit de 126 / 417 parts indivises objet du titre foncier n°596351 dénommé «FATMA 585» sur la quelle est bâti un immeuble qui se compose d'une cave contenant un séjour et trois chambres à coucher; une cuisine; une salle de bain et une toilette d'une superficie de 212 mm ; l'immeuble contient aussi un rez-de-chaussée qui se compose de deux séjours ; trois chambres à coucher ; deux halls ; une cuisine ; une salle de bain eu un jardin ; d'une superficie de

218 mm ; l'immeuble contient aussi un premier étage qui contient un séjour ; deux chambres à coucher ; une cuisine ; deux balcons ; une salle de bain d'une superficie de 274 mm, l'immeuble se compose aussi d'un studio qui contient un séjour; deux chambres ; une cuisine ; et une salle de bain il est d'une superficie de 71, les parts indivises sont délimitées du nord par la rue Ikhwen Safa, de l'est par une rue, du sud par un immeuble et de l'ouest par un immeuble.

Mise à prix : 128.215.425 d après réduction de 40 % frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 10/8/2020 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R01602VEPA1

Vente aux enchères publiques ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Aiid Lahweg, Commerçant, résident au 46 rue de la République Menzel Tmim, titulaire de CIN n°01625211.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71 297 117 / 20 898 316.

Propriété saisie : Il s'agit des parts indivises à usage de construction objet du titre foncier n°613393 Nabeul dénommé Radhia 74, les parts indivises sont d'une superficie de 277,254 de la superficie générale de l'immeuble qui est de 2560 mm ; l'immeuble est délimité du nord par un immeuble revenant aux héritiers GAWA, de l'est par une maison de Thaw Werghemmi, du sud par une route ouverte aux publiques de l'ouest par un immeuble privé.

Mise à prix : 14.165.905d après réduction de 40% frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 10 août 2020 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R01603VEPA1

Vente aux enchères dont la date a été reportée pour cause grave dûment justifiée par un jugement motivé

1- Nom, prénom, adresse et qualité du saisissant :

Mefteh Ben Mabrouk Amamou, Métier fibre résidant à Rue el Mesk El Jem Mahdia.

En qualité de saisi

2- Nom, prénom, adresse et qualité du saisi :

Chedli Ben Mohamed Ben Frej Soula, Métier libre résidant à Rue Monji Slim El Jem Mahdia.

En qualité de saisi

3- Nom, prénom et adresse de l'avocat poursuivant :

Maître Makhlouf Mehrez, Avocat à la cassation 46 bis Rue Hadj Chaabene Chaieb, El Jem.

4- La désignation de l'immeuble saisi tel que décrit par le cahier des charges :

Toute la part Indivise du débiteur entant qu'héritier et par l'achat des parts de ses soeurs Mabrouka, Fatma, Chedlia, Khadija et Arousia, d'un total de 91 parts de l'ensemble de 384 parts et qui constitue un garage couvert composé de bureaux, situé à Rue Monji Slim, El Jem Gouvernorat de Mahdia, limité au sud par le reste de la propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga à l'est les mêmes propriétaires et le garage ci-dessous décrit au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest les héritiers de Rjeb Zid.

- Un garage sis à Rue Mongi Slim El Jem Mahdia, limité à l'est et au sud par le reste de propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga, au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest le garage décrit ci-dessus.

5- La Mise à prix :

Quarante mille neuf cent cinquante dinars (40.950.000).

6- L'indication de la date et l'heure de l'adjudication et le tribunal devant lequel elle aura lieu :

L'adjudication aura lieu le mercredi 12 août 2020 à 8 heures trente et suivant devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

7- La visite des lieux peut se taire tous les jours à partir de 8 h du matin jusqu'à 17 h.

2020S00635VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le 12/8/2020 à 9 h du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Mahdia dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Ali Ben Abdelaziz Gharbi immeuble Chakra Monastir M/F 990302/V.

Le poursuivant : Akram Ben Ammar Ben Mohamed Belgacem, titulaire de la CIN 09375744 résidant à El Jem Gouvernorat de Mahdia.

Contre : Akram Bram résidant à El Jem Gouvernorat de Mahdia.

Immeuble mis en adjudication :

Les parts indivises soient 2761.706 de la totalité de 26828 parties du bien immobilier nommé (Amal) objet du titre foncier 36365 Mahdia. Sa superficie est de 02 hectares 68 a et 28 m² divisé en 26828 pièces.

La propriété se compose de trois parcelles comme suit :

La parcelle numéro 88 est située à Al-Aithah, Composée d'un terrain agricole contenant 38 oliviers et d'une construction formée de quatre maisons d'une surface totale de 17170 m².

La parcelle numéro 91 est située à Al-Aithah délégation d'El Jem Gouvernorat de Mahdia elle se compose d'un terrain agricole contenant des oliviers d'une superficie de 7239 m².

La parcelle numéro 123 est située à Al-Aithah délégation d'El Jem Gouvernorat de Mahdia se compose d'un terrain agricole contenant des oliviers. De 03 amandiers et de 02 pommiers d'une surface totale de 2419 m².

Mise à prix :

La mise à prix de parts indivises soit 2761.706 est fixée à 59.855.355 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble

Chaque jour; et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou a l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donner une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00637VEPA1

Vente aux enchères publiques d'immeuble immatriculé

Suite au rabaissement du prix

Poursuivant :

Salem Ben Hassen Sfar, retraité, demeurant à 54 Rue Hadj Said - Ezzahra - Mahdia

Ali Ben Hassine Fekih Slimène, demeurant à 36 Cité Essalem - Ezzahra - Mahdia

Dont le lieu de contact au bureau du maître Foued Cheikh Zaouali avocat à la cour de cassation, sis Avenue 02 Mars 1934 Mahdia. (MF : 1061634/E)

Contre la partie saisie :

Mohsen Ben Mohamed Boubaker, demeurant à El Louata - Karkar - Boumerdess - Mahdia.

Avocat poursuivant :

Le maître Foued Cheikh Zaouali avocat à la cour de cassation, sis Avenue 02 Mars 1934 Mahdia.

Immeuble à vendre :

La totalité des parts dans l'indivision de l'immeuble objet du titre foncier 47955 Mahdia, dénommé «Fatma» et qui consiste 02 parts de la totalité de l'immeuble divisible en 8 parts dont la superficie 25231 m² et appartenant à Mr Mohsen Ben Mohamed Ben Ahmed Boubaker et Mr Maatallah Ben Mohamed Boubaker et Mme Zohra Ben Mohamed Boubaker et Mme Mtira Bent Mohamed Boubaker et Mme Massaaouda Ben Mohamed Boubaker et Mme Aicha Ban Mohamed Boubaker objet d'immatriculation en date du 23/6/2016 déposé à Mahdia Vol : 3 n°1168 et qui consiste d'un terrain agricole sis à Kerker délégation de Boumerdess, limité par le GP1, du coté Est et Ouest par un terrain agricole; du coté Nord : un cours d'agriculture d'un terrain agricole (lot n°61-62-64) selon plan d'immatriculation, en mec un terrain agricole appartenant à Mr Salah et Bouraoui Gharbi et Mohamed Hédi Gharbi et parcelle n°55-54 qui consiste à peu près de 100 arbres d'olives (arbre et arbuste) et un puit et maisons : Maison appartenant à Mohsen Ben Mohamed Boubaker (ancienne maison en brique et sa dalle en demi dalle) superficie 32m² environ, le reste appartenant à son frère et le fils de son frère et une maison jumelée appartenant à Mr Mohsen, construite par son fils et selon autorisation de son oncle Maatallah, ainsi que une maison en cours de construction, le tout est équipé d'électricité, eau potable.

Mise à prix :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°47955 Mahdia terrain et construction sont estimés à 650.000,000 dinars, ainsi que la mise à prix des parts de la partie saisie et mise en vente évaluée à 97.500,000 Dinars suite au rabaissement de 40 % ainsi que l'ajout des frais de la mise en vente qui sera estimé par le tribunal et aussi l'ajout des dépenses citées par le tribunal lors de la session précédente égale à 2.784,031 Dinars.

Date et lieu de la vente :

Le mercredi 12/8/2020 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Mahdia à partir de 9H tout participant à la vente doit par l'intermédiaire d'un avocat exerçant et non stagiaire et

doit consigner le 1/3 de la mise à prix à la trésorerie générale ou présentant un chèque certifié comportant cette valeur.

Visite de l'immeuble :

La visite du local concerné s'effectue tous les jours.

2020S00639VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques :

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 5/8/2020 à partir du 9h du matin.

La partie poursuivante : Habib Ben Mohamed Machmoum, ouvrier, domicilié à place 3 Août Monastir.

La partie poursuivie : Ali Ben Neji Machmoum, ouvrier, domicilié à cité 2 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Chaouch Lamia avocat à la cour d'appel demeurant à 3 Rue Jasmine Sousse.

Immeuble à vendre : la totalité de la part indivise de Ali Machmoum étant de 3.103.470 de la totalité de 30148 du titre foncier 57163 Monastir sise à Sahline gouvernorat de Monastir précisément à Kamil Wed Hamdoun Sahline Moatmar : terrain agricole contient des oliviers et des arbres fruitiers et des petits oliviers et deux poulaillers sujet d'un contrat de location à la faveur de Mr. Maher Saidaine d'un montant de loyer 9.600.0000 par an, sujet des parcelles 12 et 22 et 23 et 28 et 30 et 35 d'une superficie Globale de 30148 m².

La mise à prix : est fixée à 79.042.338 D.

La visite des lieux : aura lieu chaque jour entre 12h et 13h et pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou a été déposé le cahier des charges ou le cabinet du Maître Chaouch Lamia à l'adresse indiquée.

2020S00643VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Le poursuivant :

Sabrine Bent Ahmed Mrizek à son profit et celui de son fils mineur Mohamed Ismaiel El Baccouche, demeurante à Msaken Sousse, son avocat Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour de cassation, sis au rue des Fleurs, Msaken, MF : 1059253V.

L'avocat poursuivant : Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour de cassation, sis au rue des fleurs, Msaken, Sousse. Téléphone : 73264360, Fax : 73260557.

La partie saisie :

Khaled ben Saleh ben Ibrahim El Baccouche, travailleur numéro CIN indisponible, demeurant à rue Achour n°26, Msaken, Sousse.

L'immeuble objet de la vente : Il s'agit des parts indivises totales 260.8 parts d'un immeuble immatriculé sous le nom de "El Baccouche" objet du titre foncier n°108134 Sousse composé de la parcelle n°02 dont la superficie totale est 1304 mètres carrés, il comprend une parcelle sise sur la route nationale n°1 représentant un dépôt dont la superficie 1083 mètres carrés plus un hall de 90 mètres carrés, utilisé auparavant par une société de vente des produits alimentaires, entouré par Med Ali Fhima et Chedhli Essid au nord, Mohamed Essid sud. Maison Ouada et Omar Bhiri à l'est et la route nationale n°1 d'où l'entrée à l'ouest.

La mise à prix après réduction de 40% : La mise à prix a été fixée à cent quatre vingt sept milles sept cents soixante seize dinars (187.776,000 dinars).

La date et le lieu de la vente : Le jeudi 20 Août 2020 à partir de 9 h et suivant près la chambre des ventes immobilières du Tribunal de 1ère instance de Sousse.

La visite : Tous les jours de 9 h à 18 h.

Conditions de participation : Toute personne désirant participer aux enchères, doit désigner un avocat et présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable d'un montant aux moins égal au tiers (1/3) de la mise à prix.

Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

Consultation du cahier des charges : Une copie du cahier des charges est mise à la disposition de toutes personnes intéressées et ce auprès du greffe du tribunal de première instance de Sousse et à l'Etude de Med Haithem Ben Maklouf, l'avocat poursuivant.

2020S00644VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Cabinet Maître Baati Hanen

Avocate à la cour de cassation

Rue Sassi Rejeb Mahdia

Tel & fax : 73 697 500

Poursuivant : Gmar Bent Fraj Elhaloues, femme au foyer, demeurant à sidi Salem Chebba, Mahdia, CIN 03849786

Partie saisie : Ennouri Ben Fraj Messaoud, ouvrier demeurant à Rue Farhat Hached Chebba, Mahdia CIN 03909610

Avocat poursuivant : Maître Baati Hanen, Avocate à la cour de cassation CIN 08252775.

Immeuble saisi :

Sis à Sidi Salem dans la zone urbaine de la municipalité de Chebba gouvernorat de Mahdia, il s'agit d'un logement de type populaire rénové ouvrant sur le Nord destiné à l'habitation en un seul rez-de-chaussée composé d'un garage, trois chambres, cuisine, salle de bain et hall. L'immeuble est délimité du Sud

par Fadhila Monder de l'Est par les héritiers de Noureddin Farhouda du Nord par une rue nommée rue Amin Houssaini d'où l'ouverture du garage et de l'Ouest par rue Mohamed Eljamoussi d'où l'ouverture secondaire. La superficie totale est de 118m².

Mise à prix : suivant l'ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°3823/2019 en date du 6/8/2019, l'expert Hamden Soua commis a déterminer la mise à prix à quarante deux mille quatre cent (42400.000 d) sans les frais, selon son rapport d'expertise réalisé le 10/12/2019.

Date et lieu de l'adjudication et visite de l'immeuble : mercredi cinq août de l'année deux milles vingt (5/8/2020) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia. Il est possible de visiter l'immeuble à vendre toute la semaine, de 8h à 18 h. Pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier de charges ou études Maître Baati Hanen avocat poursuivant. La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix, et selon les, procédures légales.

2020S00648VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Faouzi Zouiten

Avocat à la cour de cassation

Rue Professeur Calmette - Sousse

Tel : 73.226.693

MF : 298938R

Poursuivant : 1/ Mr Hédi Ben Mohamed Elghali retraité, CIN 02824029 du 16/9/2014, demeurant 89 rue Ibn Khaldoun recasement Sud Sousse.

Partie saisie : 1/ Mr Mokhtar Ben Mohamed Ben Elghali, ouvrier, CIN 02824032 demeurant 89 rue Ibn Kholdoun recasement Sud Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Faouzi Zouiten avocat à la cour de cassation demeurant rue Prof. Calmette Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi :

Partie d'un rez-de-chaussée d'un bâtiment ouvrant sur le Sud. Le Nord et l'Ouest se composent de 4 étages construit en Pierre et Parterre carreaux.

Le tout est divisé en un local exploité entant que garage réparation réfrigérateur, une partie salle de séjour, cuisine, salle de bain situé rue Ibn Khaldoun Recasement Sud Sousse délimitée :

Nord : parking

Est : maison de poursuivant

Ouest : rue Ibn Khaldoun

Sud : local vente produit divers et le reste de la maison de poursuivant.

Mise à prix : Le prix est fixé à cent six mille et sept cent dinars (106.700.000) selon l'expert Mohamed Hbib Abderrahmen.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 6/8/2020 à partir de 9h à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble se fera chaque jour à partir de 10h.

Pour plus amples informations contacter l'avocat poursuivant Maître Faouzi Zouiten rue professeur Calmette Sousse et le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00649VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Manel Saad

Rue Léopold Senghor

Route de Tunis Sousse

Partie saisissante :

Mohamed Ben Habib Bader, Kamel Ben Salah Ktib, Samir Ben Othmen Ata, Atef Ben Laroussi Hammouda ; Anis Boukris ; Mansour Ben Mohamed Ayech, Elhawari Abed, Wisem Guerrida, Ahmed Ben Mohamed Karmous, Fethi Sgayer, Abdellah Ben Sadok Bahri, AbdelKader Ben Salem, Monther Ben Salem, Fethi Ben Amor Ben Kalifa, Mohamed Ali Glii, Fethi Chiba, Mohamed Boujneh, Taher Ben Mohamed Legren, Ahmed Ben Salem Chaaben, Abdlekrim Ayech, Abdessattar Sgayer, Foued Achour, Abderrazzak Bouhlel, Abelmejid Bahri, Mehdi Marjouaa, Hichem Kalfallah, Omar Sgayer, Omar Alwi, Mansour Ben Jaawen, Mohamed Zidi Abdelmoneem Zaghbeni, Kamel Cherif, Hafeth Hamlawi, Lotfi Jaawen, Kamel Jedidi, Hédi Belhaj, Jamel Ben Yahya, Kalifa Arar, Ali Deli, Tarek Ben Dali, Sami Ben Lazreg, Bourawi Klifi, Anis Hamila, Chokri Ourabi; Arbi Krir, Lotfi Kalfallah, Abdelweheb Draba, Charfeddin Boubaker, Tawfik Ben Kdija, Ali Lakdher, Foued Twil tous de nationalité tunisienne ayant leurs domicile élu, au cabinet Maître Manel Saad l'avocate à Sousse, sis 31 Rue Léopold Senghor Sousse.

Partie saisie :

Société Tunisienne de Meubles «CIM» titulaire de registre de commerce n°B116641997 ayant son domicile élu au cabinet de Maître Lotfi Rais sise à rue de l'indépendance immeuble saiden.

Avocat poursuivant :

Maître Manel Saad, l'avocate à la cour d'appel à Sousse, sis 31 Rue Léopold Senghor Sousse.

(Matricule fiscal : 1042100R/P/000).

Le bien mis en adjudication :

La totalité du terrain objet de titre foncier n°52096 Sousse, dénommé «TOUNES LEL ATHETH» constitué de la parcelle n°1 du plan de lotissement de l'OTC, et situé à Bni Kalthoum, Msaken gouvernorat de Sousse.

D'une superficie totale de deux Hectares, quatre-vingt Are et soixante Centiare (02H 80A et 60C)

Mise à prix : Quatorze million six cent soixante et onze mille et trois cent dinars (14.671.300.000d).

Date et lieu de l'adjudication :

Jeudi 6/8/2020 à 9 h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication le terrain ci-dessous à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse

La visite des lieux :

Est à chaque jour de la semaine de 9 h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignements consulter le cahier des charges déposé chez l'avocate poursuivante ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse1.

2020S00650VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble non immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'Armée, Imm Laadhar 1er étage. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société ELECTRO-SUD, au nom de son représentant légal SA.R.L, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0537449L, et dont le siège social est à Sfax route de Mahdia Km 10.

Partie saisie : Abdessalem Ben Mustapha Trabelsi, directeur commercial dans une société, sis à Sfax route de Mahdia Km 10.

Propriété à vendre : - La totalité d'un terrain nu rectangulaire et clôturé partiellement, sis à Sfax route de Saltnia km 9 loin de ladite route de 850 à peu prés. Sa superficie est de 1079 mètres carrés.

L'immeuble est délimité au nord par une rue de 6 mètres de largeur, environ, au sud par une rue de 4 mètres ouvert actuellement sans être pavée, à l'est Mohamed Bouali et une rue de 6 mètres de largeur, d'où l'accès au terrain et à l'ouest Bouali. L'immeuble mesure du côté est 41 mètres, du côté ouest 42 mètres, du côté nord 26 mètres, et du côté sud 26 mètres. Le terrain est nu, et ne contient ni arbres ni constructions. Le terrain est viabilisé. Les ruelles conduisant au terrain ne sont pas pavées malgré qu'elles soient liées à la route principale.

Mise à prix : elle est estimée à soixante treize mille cinq cent dinars (73500d.000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi dix sept août deux mille vingt (17/8/2020) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue Victor Hugo, à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable-Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. - L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à soixante treize mille cinq cent dinars (73500d.000). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00698VEPA1

Vente aux enchères publiques

Premier avis

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN 01162754 ; demeurant route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax.

Parties saisies : Héritiers Hédi Trabelsi ; Latifa Aydi CIN 01065425, Abouda Trabelsi CIN 05302447; Dalila Trabelsi CIN 05382603, Malika Trabelsi CIN 05376262 ; Amel Trabelsi CIN 053766269 ; Doha Trabelsi CIN 08889925 Mohamed Ali Trabelsi CIN 11041242; demeurants route Mahdia km7 Sakiet Deir Sfax.

Immeubles saisis : la totalité de l'immeuble sis route Mahdia km7 Sakiet Deir impasse Chabchoub Sfax de superficie 68 m² ; délimité au sud Derbel au nord ruelle à l'ouest passage d'où l'entrée et à l'est hami composé d'une cour et un escalier constitué de 2 pièces ; salon; cuisine et salle douche, l'état de l'immeuble est modeste.

Mise à prix : dix huit mille trois cent soixante dinars (18360.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi dix sept août deux milles vingt (17/8/2020) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5411 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2020X00765VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Nassima Kallel Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : BH BANK (Banque de l'Habitat) Société Anonyme, inscrit au Registre National des Entreprises sous le N° 0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Débiteur principal : LA SOCIETE HASNA D'EXPLOITATION FLORALE S.A (SOHEF S-A) inscrite au RC n°B2132102013, M.F n°1285721 P, dont le siège social est situé à Nekrif - Remada - Tataouine Représentée par son représentant légal.

Partie saisie : Nejiba Bent Tahar Charfi veuve Sellami titulaire de la Carte d'identité nationale n° 01081556 demeurant à route de Tunis rue Chedly Kallala Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000. M.F 000PA630 188K

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°8115 Sfax dénommé "Aida VI" situé à la route de Tunis km 0,5 Sfax, dont la superficie est 263 m², composant un bâtiment de 3 étages (R+2) en cour de construction, au rez-de-chaussée il existe un dépôt, des escaliers, une salle, un bureau et une salle d'eau, au premier et au deuxième étage deux appartements à chaque étage en cour de construction.

Charges : - Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 797.000,000 Dinars inscrite le 29/4/2013.

Hypothèque au profit de BFPME de 717.000,000 Dinars inscrite le 01/7/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 1.600.000,000 Dinars inscrite le 4/10/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 246.000,000 Dinars inscrite le 22/5/2015.

Mise à prix : Trois cent dix milles et deux cent dinars (310 .200d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi dix août deux mille vingt (10/8/2020) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2020X00774VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 9303041T

Tel : 71 286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B176041996 immatriculé au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Mehrez Meniaoui sis au 16 rue 6833 Omrane Supérieur Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts légales à 1039212.501 parts du titre foncier n°2320 Ariana constituant un rez-de-chaussée contenant un dépôt (loué) et un appartement au 1er étage composé de deux chambres, un salon, salle de bain, cuisine et séchoir (loué) et deux autres étages contenants deux appartements non achevés, la construction est sise à l'angle de deux rues à la cité Rafaha Mnihla Ariana, la superficie du terrain sur lequel est construit le bâtiment est 100 m² l'équivalent de 1039212.501 parts de la totalité des parts qui sont 200360160.

Les charges :

- Hypothèque de 18.000 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 10.000 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 10.000 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 50.775 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 121.745 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 91.493 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Hypothèque de 50.893 D au profit de Amen Bank sur la totalité des parts
- Saisie immobilière au profit de Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à trois cent treize mille dinars (313.000 D.000).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le lundi 10/8/2020 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2020401255VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Nabil Ben Haj Amor

Avocat près la cour de cassation

24 rue Hasdrubal Lafayette Tunis

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de bien ci-dessous mentionné le lundi 17/8/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 sis à route mjez el bab Sidi Hssine Tunis à partir de 9 h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Nabil Ben Haj Amor, 24 Rue Hasdrubal Lafayette Tunis, MF 000/p/a/797916N

Le poursuivant : Société tunisienne d'équipement de boulangerie pâtisserie et hôtellerie, R.C : B1602001 sise à route de Sousse km 5 Mégrine Riadh Ben Arous Contre : Habib Hamdi, demeurants au 14 Cité el Warda el Aagba Tunis.

Les parts immobilières misent en adjudication :

Titre foncier n°68925 Tunis

La totalité des parts immobilières revenant au débiteur Habib Hamdi et qui égale à 277 parts constitue la propriété sous réserve du numéro de l'immobilier 68925 Tunisie zone de 277 m divisé 277 partie est le roi nommé "Halima" composé de :

Lot n°110 de la propriété Split Modèle 43813 Tunisie. Le bien est situé à Zahrouni avec deux approches: l'école Ben-Bertal (42301) et Nadej Sidi Ismail (42304), autrefois Aqaba Tunis, et comprend un bâtiment inachevé composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages et construit. Forme pervertie :

- Le rez-de-chaussée s'étend sur toute la surface du terrain, à savoir 277 m et contient un grand espace haut sous plafond (4,52 m) et est soutenu par une structure en métal et contient le plancher du toit en béton du rez-de-chaussée (mezzanine) et à une surface couverte de 55 m et ce sol Construction terminée.

- Le premier étage est constitué d'un vaste espace dont le sol n'est pas carrelé et deux salles sont pavées de tuiles 25 * 25 et sont situées à côté des pistes principales. Cet étage est en cours de construction et d'achèvement de la structure en béton et des divisions extérieures en briques et revêtements intérieurs et extérieurs et de la surface du premier étage 296 m. En vertu de la présence d'une partie saillante (porte à faux) surplombant l'approche de l'école d'Ibn Bartal.

- Le deuxième étage comprend : le premier appartement se compose d'un hall de réception et de deux pièces ainsi que d'une cuisine et d'une salle de bain;

- Le deuxième étage comprend une salle de réception, deux salles de séjour, une cuisine, une salle de bain et une mangeoire. Il s'agit d'un bâtiment inachevé (le rez-de-chaussée est recouvert de vitrages réguliers avec des chaînes de chauffage central), le deuxième étage mesure 276 m² et la partie supérieure exposée mesure 20 m. Les zones suivantes sont détaillées par étage (sol ou haut) et par catégorie (couverte ou exposée) :

N° des parts	Contenu des parts		Espace couvert m²		Espace ouvert m²
			Rez-de-chaussée	Les étages	
1	Rez-de-chaussée		277		
2			55		
3	1er étage			296	
4	2ème étage			276	20
5	escalier			13	
superficie de construction (m²)			277	585	
			917		
superficie de terre (m²)			277		
			277		

Mise à prix : est de cinq cent quatre vingt seize mille neuf cent quarante huit dinars (596.948.000), outre les frais de poursuite.

Visite de bien : tout les jours sur les lieux et pour plus amples renseignement s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Participation aux enchères : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020401266VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de Procédure de distribution de deniers

Le 11/6/2020 Madame le juge chargé de la distribution de deniers auprès de tribunal de 1ère instance de Nabeul a décidé l'ouverture de la procédure de distribution dans l'affaire numéro 41 de la somme de 1831.920 DT déposée au trésor public sous le numéro 1504 le 31/12/2019 reçu numéro M01412 du 6/01/2020 sur requête déposée par maître Imed Boughzala pour le compte de Monsieur Mohamed Salah Atia contre les héritiers de Mohamed Ben Rhouma (sa femme Zohra Ben Kraim et ses descendants majeurs Nabil, Zouhair, Adel, Rim et Walid).

Sur ce et en application de l'article 468 CPCC : Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution, des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses, titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Annonce déposée en application des ART 466 et 467 CPCC.

2020T00598VEPA2

Fin de la liquidation de la Sté fromagerie Royal

Selon la décision rendue par le juge contrôlant les travaux de liquidation au tribunal de première instance de Nabeul le 17/06/2020, le juge a autorisé le liquidateur Imed Khribich a sceller les travaux de liquidation dans l'affaire n°21 relative à la Sté fromagerie Royal située à Maamoura, Nabeul. Une copie du rapport a été déposée dans les secrétariats du tribunal le contenu de l'entreprise a été rendu à son représentant légal.

2020R01575VEPA2

Décision de fermeture de règlement judiciaire

En vertu de la session judiciaire du 30 juin 2020 nous Ahlem Melki, Chaabani Houda et Mohamed Laadhi juges au tribunal de première instance de Ben Arous autorisons la fermeture du règlement judiciaire à l'encontre de la société immobilière Ritej et lui permettre de poursuivre son activité commerciale et la levée de toutes les réserves à son encontre.

2020R01583VEPA2

Vente d'un terrain à caractère commercial à Bouhjar

Sté D'ELEVAGE de Monastir - SA

Cité El Agha route de Khnis 5000 Monastir

MF : 009021 V/P/M/000

RC : B144531996

CNSS : N°43208042 / 00029563 - 75

En vertu de la décision de juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir en date du 22/6/2020, l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant d'un bien immobilier à caractère commercial situé entre la ville de Ksar Helal et la ville de Bouhjar et constitué d'un terrain à usage de construction d'une superficie de 14396 m² et de 2 bâtiments d'une superficie de 2038 m² objet du titre foncier n°51571 Monastir :

- Caution : 100.000,000 dt

- Dernier délai de remise des offres mardi 22 septembre 2020

- Les offres sont envoyées selon le cahier des charges à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél : 73.221.539.

2020S00636VEPA2

Cession au tiers

Société HOTEL LES ARCADES

Siège social : Avenue des Martyrs Sfax Eljadida

Identifiant unique : 45470X

La chambre de commerce du tribunal de première instance de Sfax 1 a rendu le jugement suivant lors de son audience du 23/6/2020 dans l'affaire n°222 :

La chambre a décidé de retarder l'audience au 22/9/2020 et la prolongation du délai de la réception des offres d'achats par l'administrateur judiciaire jusqu'au 21/9/2020, pour examiner les offres

parvenues, s'il y'en a, par le tribunal le 22/9/2020. L'administrateur judiciaire est chargé de publier cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe aux frais de la société débitrice. L'administrateur judiciaire est autorisé de procéder à toute publication complémentaire de cette décision via Internet ou tout autre moyen.

2020X00775VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'AGO de Jinene SA

JINENE SA

Société anonyme

Au capital de 205 000 Dinars

Siège social : 03 rue Mohamed Heriz Manar 1 2092 Tunis

MF : 12171698

RC : B54172242011

Messieurs les actionnaires de la société Jinene SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 5/8/2020 à 10 H à l'adresse 03 rue Mohamed Heriz Manar 1 2092 Tunis pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1) Modification de la tenue de l'AGO, entériner le retard de la tenue de l'AGO et rectification des modalités de convocation.

2) Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.

3) Approbation des résultats financiers arrêtés au 31/12/2019

4) Affectation des résultats de 2019

5) Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales

6) Quitus aux administrateurs

7) Approbation du budget 2021

8) Questions diverses.

- Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société Jinene SA.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les actionnaires.

2020T00591SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 4 août 2020

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BIZERTE

Société anonyme

Au capital de 7.630.000 DT

RC : B182291996

MF : 0027836F/A/M/000

CNSS : 175705-38

Les actionnaires de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Bizerte, société anonyme au capital de 7.630.000 DT dont le siège social est sis à Bizerte au 241-243 Av. Habib Bourguiba, Rue Ali Daham, sont convoqués le mardi 4 août 2020 en assemblée générale ordinaire à partir du 10h du matin à l'Hôtel Andaloucia Beach (Zone Touristique Sidi Salem, Bizerte 7000) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité de la Société arrêtée au 31/12/2019 ;

2- Lecture du rapport Général du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et de son rapport spécial sur les opérations visées à l'article 200 du code des Sociétés Commerciales ;

3- Examen et approbation s'il y a lieu, du rapport du conseil d'Administration et des états financiers au 31/12/2019 ;

4- Approbation s'il y a lieu des opérations visées à l'article 200 du code des Sociétés commerciales ;

5- Quitus aux Administrateurs ;

6- Affectation du résultat 2019 ;

7- Renouvellement du mandat des administrateurs pour une période de trois (03) ans prenant fin lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

2020R01567SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société «TRANSCENDENCE» S.A

Exercice 2019

Société anonyme

Au capital de 265.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Victoria, Immeuble Centre Kanzet, Bloc A, Apt. A2 Les Berges du Lac, 1053 Tunis

I.U : 1634692X

Messieurs les Actionnaires de la Société «Transcendance» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 11 août 2020 à 10H30 mm au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

2. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

7. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration 2019.

8. Questions diverses.

Remarques :

- Conformément aux dispositions de l'article 28-3 des statuts, les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée générale aussi bien parmi les actionnaires que les non-actionnaires.

- Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

- Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2020R01570SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Complexe Industriel et Technologique de Kasserine :

SCITeK

SA au capital social : 14072500,000 Dinars

Siège social : Av Habib Bourguiba Espace Commercial Ezzahra 3ème Etage - Kasserine - 1200

R.C. : B13106822011

Matricule fiscal : 1203320Y/A/M/000

Le CA du 30/6/2020 convoque les actionnaires de la SCITeK la réunion de l'AGO qui se tiendra le jeudi 6 août 2020 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des deux rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers et du rapport d'activité de la société de l'exercice 2019.

- Affectation du résultat de 2019.

- Donner quitus aux Administrateurs pour la gestion de 2019

- Choix et désignation du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 et 2022.

- Nomination des administrateurs pour les années 2020- 2021 et 2022.

- Fixation de la valeur des jetons de présence pour l'année 2020.

- Convocation du CA pour nommer le Président Directeur Général de la société pour les années 2020-2021 et 2022 et fixer ses pouvoirs sa rémunération et ses avantages.

2020R01576SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 Dinars

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le jeudi 6 août 2020 à 11h à l'Hôtel GOLDEN TULIP ELMECHTEL, Avenue Ouled Haffouz, El Omrane, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la continuation de l'activité de l'Entreprise conformément à l'article 388 du code des Sociétés Commerciales.

2020R01596SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 Dinars

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 6 août 2020 à 9h 30 à l'Hôtel GOLDEN TULIP ELMECHTEL, Avenue Ouled Haffouz - El Omrane, Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2018,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 et quitus aux Administrateurs,

4- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2018,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

6- Nomination d'Administrateurs,

7- Renouvellement du mandat des administrateurs,

8- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, des projets de résolution à soumettre à l'Assemblée ainsi que la liste des Actionnaires sont à la disposition de

Messieurs les Actionnaires qui peuvent les consulter à l'usine d'ELFOULADH dès publication du présent Avis au Journal Officiel Tunisien (JORT) et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises.

2020R01597SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M 000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation «HAYETT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 7 août 2020 à 10h au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue H.Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution des dividendes;

- Pouvoirs pour formalités.

2020R01598SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de Services Agricoles ENNOUHOUDH Maamoura

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société à l'assemblée générale ordinaire le 5/8/2020 à 16 h30 mn au siège de la société à Maamoura (centre de collecte de lait) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport sur la gestion 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2019

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Election des membres du conseil d'administration.

NB : les rapports seront tenus à la disposition des adhérents au siège de la société 8 jours avant la date de l'assemblée.

2020R01605SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne Des Boissons Du Centre

Société anonyme

Au capital de : 1 085 800 DT

Siège social : Route de Monastir - Sidi Abdelhamid, Sousse

I.U : 010426E/A/M/000

CNSS : 33944-91

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne Des Boissons Du Centre, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 5 août 2020 à 10 h 30 au siège social de la société, sis à Sidi Abdelhamid - Sousse, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entérinement du retard apporté à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4) Approbation des états financiers et des rapports de l'exercice 2019.

5) Affectation des bénéfices de l'exercice 2019.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Fixation des jetons de présence.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020S00647SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Industrielle des Médicaments «SIMED»

S.A. au capital de 10 800 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah - 3021 Sfax

Identifiant Unique : N°018068M

Affiliation CNSS : N°74938 - 54

Les actionnaires de la Société Industrielle des médicaments «SIMED» sont convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le mardi 11 août 2020 à 12h 30 au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital par Incorporation des réserves;

2- Modification de l'article 7 des statuts ;

3- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2020X00766SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Industrielle des Médicaments "SIMED"

S.A. au capital de 10 800 000 DT

Route de Tunis Z.I Sidi Salah ; 3021 - Sfax

Identifiant Unique : N°0018068 M

Affiliation CNSS : N°74938-54

Les actionnaires de la Société «SIMED» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 11 août 2020 à 10 h 30 au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la réunion tardive de l'assemblée Générale ;

2- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2019 ;

3- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

4- Approbation des états financiers au 31 décembre 2019 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6- Quitus à la Direction Générale et aux membres du conseil d'administration ;

7- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019 et des rapports concernant ;

8- Fixation des jetons de présence pour l'année 2020 ;

9- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2020X00767SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PHILADELPHIA Pharma

S.A. au capital de 4 900 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah ; 3021 - Sfax

Identifiant unique n°1133461 W/A/M/000

Affiliation CNSS : N°290863-57

Les actionnaires de la Société «PHILADELPHIA Pharma» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 10 Août 2020 à 10 h au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Sidi Salah route de Tunis Km 16 Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Ratification de la réunion tardive de l'assemblée annuelle ;

2- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2019 ;

3- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

4- Approbation des états financiers au 31 décembre 2019 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019;

6- Quitus à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'administration;

7- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2020X00768SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «T. COS»

S.A. au capital de 750 000 DT

Route de Tunis Km 25, Z.I. El Ghraba - Sfax

Identifiant Unique : N°0579944C

Affiliation CNSS : N°306059-24

Les actionnaires de la Société "T. COS" sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 12 août 2020 à 10 h au siège social de la société sise à la Zone Industrielle El Ghraba, route de Tunis Km 25 Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée Générale;

2- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2019;

3- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

4- Approbation des états financiers au 31 décembre 2019 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6- Quitus à la Direction Générale et aux membres du Conseil d'administration ;

7- Fixation des jetons de présence de l'année 2020 ;

8- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à la prononciation des décisions par les actionnaires seront mis à leur disposition au siège social de la société.

2020X00769SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ABATTOIR UNIFIE DE SFAX «A.U.S.»

Société anonyme

Au capital de 2.210.000 dinars

Siège social : Route Sidi Salem Km 2 Sfax

Matricule fiscal : 915562S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme ABATTOIR UNIFIE DE SFAX citée ci-dessus sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la Municipalité de Sfax le mardi 28 juillet 2020 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux opérations se rapportant à l'exercice 2017.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation officielle à tous les actionnaires.

2020X00770SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN

Société anonyme

Au capital de 1.440.000,000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

RC : B145531996

MF : 011341E A M 000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de La société Comptoir National Tunisien sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le mardi 11 août 2020 à 11h30 au siège social, Rue de l'énergie solaire Charguia1- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019 dans les délais légaux.

2) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2019.

5) Fixation des jetons de présence des administrateurs.

6) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

7) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8) Franchissement de seuil de participations.

9) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

10) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil, le Directeur Général et les administrateurs.

11) Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2019.

12) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

13) Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

14) Nomination du Conseil d'Administration.

2020X00778SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE DU BOIS S.T.I.B

Société anonyme

Au capital de 820.000,000 dinars

Siège social : Rue de l'Energie Solaire, La Charguia, Tunis, C/O CNT

RC : B155961997

MF : 002383P AM 000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le mardi 11 Août 2020 à 11h au siège social, Rue de l'énergie solaire Charguia1 - Tunis, à l'effet de délibérer

Sur l'ordre du jour suivant :

1) Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019 dans les délais légaux.

2) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2019.

5) Fixation des jetons de présence des administrateurs.

6) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

7) Affectation du résultat de l'exercice 2019.

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil et les administrateurs.

9) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

10) Nomination des membres du conseil d'administration.

11) Nomination du commissaire aux comptes.

2020X00779SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

De la société de gestion de la technopôle de Sfax

Société anonyme

Au capital : 8 889 200 Dinars

Siège social : espace d'entreprises, 3ème étage, route de Tunis km 10, cité el Ons, Sfax 3021

Matricule fiscal : 1036538G/A/M/000

Registre de commerce : B018272008

Les actionnaires de la société de gestion de la technopole de Sfax sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 12 août 2020 à 10 h du matin en visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et examen des états financiers arrêtés au 31/12/2019

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31/12/2019

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

5- Approbation des opérations réglementées

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

8- Jetons de présence de l'exercice 2019

9- Nomination et renouvellement des mandats des administrateurs et convocation d'un conseil pour la nomination du Président du conseil d'administration pour les exercices 2020-2021-2022.

10- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022. Pouvoirs pour les formalités.

2020X00791SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Environnement de Plantation et du Jardinage de Gafsa SA

RC : 1224454 C

N° d'affiliation à la CNSS : 309878-60

Messieurs les actionnaires de la société d'Environnement de Plantation et du Jardinage de Gafsa, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire au siège régional du groupe chimique tunisien de Gafsa le mardi 28 juillet 2020 à 11h en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Présentation de l'activité de l'entreprise,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019,

3- Approbation de l'activité de l'entreprise, les états financiers et les comptes associés de l'exercice 2019,

4- Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration,

5- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes,

6- Ventilation des résultats comptabilités de 2019,

7- Acquittement des membres du conseil d'administration et du Directeur général,

8- Accord des pouvoirs de dépôt et de publicité.

2020X00801SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ASSISTANCE EN MANAGEMENT D'ETUDES ET DE FORMATION «SAMEF»

S.A au capital de 220.000 DT

23, Rue Emir Abd Elkarim,

Mutuelle Ville - 1082 - Tunis

Identifiant unique : 649N

MF : 000649N/A/M/000

CNSS : 44132 - 94

Les actionnaires de la société SAMEF sont convoqués au siège de la société le mardi 25 août 2020 à 10H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Questions diverses.

2020401251SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ASSISTANCE EN MANAGEMENT, D'ETUDES ET DE FORMATION «SAMEF»

S.A au capital de 220.000 DT

23, Rue Emir Abd Elkarim,

Mutuelle Ville - 1082 - Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 649N

MF : 000649N/A/M/000

CNSS : 44132-94

Les actionnaires de la société SAMEF sont convoqués au siège de la société le mardi 25 août 2020 à 11h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Situation de la société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Questions diverses.

2020401252SANB3

Convocation

Les Grands Moulins de Nabeul

S.A au capital de 750.000 dinars

Siège social : 46, Rue Hédi Chakeur Nabeul

Identifiant Unique : 0093978

Messieurs les actionnaires de la société les Grands Moulins de Nabeul sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 8 août 2020 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du retard de convocation de l'AGO 2019.

2/ Lecture du rapport du conseil d'administration année 2019.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2019.

4/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers année 2019.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats 2019.

7/ Distribution de dividendes.

8/ Renouvellement du mandat de deux administrateurs

9/ Fixation des jetons de présence.

10/ Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2020401256SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

LES LABORATOIRES MEDIS

Société anonyme

Siège social : Route de Tunis, Km 7, 8000 Tunisie

Identifiant unique : 539219G

Les actionnaires de la société les laboratoires Médis sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le vendredi 7 août 2020 à dix heures (10h) au siège de la société sis route de Tunis, km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation.

2. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Société et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4. Approbation des conventions règlementées conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Jetons de présence.

9. Renouvellement des mandats de deux administrateurs.

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

11. Pouvoirs pour formalités.

2020401257SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INTERNATIONAL TRADE AND TECHNOLOGY

SA au capital de 300.000DT

MF : 047958B

Siège social : 50, rue de l'Artisanat, 2035 Tunis Carthage

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 27 juillet 2020 à 10 heures au siège de la société afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

Correction d'une erreur dans l'introduction du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 février 2020 enregistré à la recette des finances, rue du Paradis, Ariana (n° de quittance 12856, n° d'enregistrement 20700725). Erreur commise : au lieu d'écrire assemblée générale ordinaire il a été écrit dans la première phrase du procès-verbal assemblée générale extraordinaire.

2020401259SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Groupe de l'Education et des Sciences

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 34, rue Cyrus le Grand 1002 Tunis

000MA428512/S

Les actionnaires du GES sont informés que l'assemblée générale extra ordinaire aura lieu le lundi 24 août 2020 au siège social, à 9h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- Questions diverses.

2020401261SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Groupe de l'Enseignement et des Services

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 dinars

Les actionnaires du Groupe de l'Enseignement et des Services sont informés que l'assemblée générale extraordinaire aura lieu le lundi 24 août 2020 à 11 heures, au siège social, 18 Rue Nelson Mandela 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modifications des statuts

- Questions diverses.

2020401262SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE TUNISIE

«S.C.I.T»

La société du Commerce International de Tunisie «S.C.I.T.», a l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se

tiendra le mercredi 29 juillet 2020 à 11 H au siège de la SCTT, sis au 15 Rue Oum Laarayes Z.I. Saint Gobain - 2014 Mégrine, qui aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration Relatif à l'exercice 2019.

2/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

3/ Lecture et Approbation des Etats financiers et comptes annexes Arrêtés au 31/12/2019.

4/ Quitus aux Administrateurs.

5/ Affectation du Résultat.

6/ Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour une période de trois ans.

2020401264SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Berg Life Sciences

S.A au capital social de 4857 000 DT

Siège social : Zl Hammam Zriba 1152 Zaghouan

RC : B121452002

MF : 790786 R/A/M/000

Les actionnaires de la société Berg Life Sciences sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 juillet 2020 à 10 Heures de matin à l'hôtel Lac Léman les Berges du Lac 1053 Tunis, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Nomination d'Administrateurs.

- Nomination du commissaire aux comptes

- Fixation du montant des jetons de présence.

2020401273SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire L6

Société anonyme

Au capital de 105 100 TND

Siège social : 5 Avenue de la Liberté, Menzah 5, Ariana

MF : 1625215T

Messieurs les actionnaires de la société L6, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 juillet 2020 à 10h au siège de la direction générale sis à 5 Avenue de la Liberté, Menzah 5, Ariana afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de 2019

4. Affectation du résultat

5. Renouvellement du mandat des administrateurs

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

7. Quitus au membre de conseil d'administration.

8. Questions diverses.

N.B : Tous les documents sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020401277SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MUTUELLE ASSURANCE DE

L'ENSEIGNEMENT «IMAE»

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 02 Rue Koutama 1082 Mutuelleville - Tunis

RC : B140032001

MF : 0766233 W/P/M/000

N° CNSS : 329592-83

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement "IMAE" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 août 2020 à 9 H à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2019 et présentation des états financiers pour le même exercice.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementées.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2019 et des états financiers pour le même exercice

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

7. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration et des comités d'audit et des marchés pour l'exercice 2019.

8. Approbation de la désignation de Mr Noureddine Nefla membre du conseil d'administration de la société pour les exercices 2020 et 2021.

2020401284SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GABESIENNE D'EMBALLAGE «SOGEMBAL» S.A.

Au capital de 6 705 600dinars

Siège social : GP1-Km 14 L'Aouinet, Metouia - Gabès

RNE : 008215Z

CNSS : N°05252-44

Messieurs les actionnaires de la Société Gabésienne d'Emballage« SOGEMBAL» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 30 juillet 2020 à 11 heures à son bureau sis aux Berges du Lac - Rue de la Feuille d'Erable - Résidence Le Palmier du Lac - Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états Financiers individuels et consolidés de la société relatifs à l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Questions diverses.

2020401288SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EDIFIA S.A.

S.A. au capital de 2 200 000 dinars

Siège social : Cité Jardins du Lac Résidence La Lune du Lac, Bloc B - RDC. 1053 Les Berges du Lac II. Tunis.

Identifiant unique : 0984867R

Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 août 2020 à 13 heures au siège social de la société sis à la Cité Jardins du Lac, Résidence la lune du Lac, Bloc B - RDC, 1053 les Berges du Lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoirs pour les formalités.

2020401292SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Union de Placement et de Conseil en Assurances et Réassurance SARL "UPCAR"

SOCIETE DE COURTAGE EN ASSURANCES ET REASSURANCE

Au capital de 250 000 TND

Siège social : 02 Bis, Rue Pierre Du Coubertin 1001 - Tunis

MF : 0433604E/A/M/000

Messieurs les associés de la SARL "UPCAR" sont convoqués pour assister à :

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra dans son siège social mardi le 11 août 2020 à 10 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice social 2019.

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation d'éventuelles opérations prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

- Examen et approbation des états financiers 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Approbation du projet de résolution de l'AGO.

- Quitus à la gérante

- Questions diverses.

2020T00589SRLB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire des exercices 2015 -2016

et assemblée générale extraordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles "El Baraka" Chaffar - Sfax

1) Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "EL Baraka" Bouakazin Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire des exercices 2015 et 2016 qui sera tenue le jeudi 6 août 2020 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à l'effet de déliberer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier et présentation des états financiers du conseil d'administration exercices 2015 et 2016.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2015 et 2016.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation des résultats des exercices 2015 et 2016.

- Assainissement de la liste des adhérents et exultions de quelques adhérents.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

2) Le président du conseil d'administration a l'honneur aussi d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue au même jour et au même endroit à midi au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Voir la possibilité de continuer l'activité de la Société mutuelle.

- Voir la possibilité d'arrêter l'activité et décider la dissolution de la Société mutuelle et nomination d'un liquidateur.

Observation :

- Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute

le lundi 13 juillet 2020 jusqu'au vendredi 24 juillet 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Baraka" Bouakazin BP 37 chaffar 3044 Maharés.

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2020X00780SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GROUPEMENT DE MAINTENANCE ET DE GESTION

"GMG" El Mourouj - Z.I Bir El Kasaa II et III

Matricule fiscal : N°1139570B/A/M/000

Le Conseil du GMG a l'honneur de convoquer les propriétaires et les exploitants des lots industriels dans la zone de Bir El Kassaa 2 et 3 à une assemblée générale ordinaire en date du 28/7/2020 à 11 H au siège de la délégation de Mourouj sise à Mourouj 1 sous le patronage de Mr le Gouverneur de Ben Arous et Mr le Délégué de Mourouj, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La lecture du rapport Moural et Financier des années 2018 et 2019.

- Le lecture du programme de travail du GMG pour l'année 2020/2021.

- L'approbation des Etats financiers des années 2018 et 2019.

- Donner Quitus au Administrateur pour les actes de gestion relatives aux exercices 2018-2019.

- Questions diverses.

Au cas ou le quorum légal défini par l'article 18 des statuts, soit 50% des propriétaires, n'est pas réalisé, l'assemblée est convoquée le 18/8/2020 à 10.30 au même lieu pour délibérer sur le même ordre du jour quel que soit le nombre des propriétaires présents.

2020401280SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Je soussigné Mounir Ben Dahmeni Elgharsali titulaire de la carte d'identité nationale n°05646510 déclare par la présente la perte du titre de propriété n°07/89567 en date du 6/6/2016 sujet du titre foncier n°57949 Bizerte sous certificat de perte délivré par le Centre de la Garde Nationale de Bizerte Sud n°223/ص le 29/6/2020.

2020T00597DIVD2

Avis

Mr. Zouhair Wali annonce qu'il possède un terrain à la foret de Sfax Route Atiya km 08 est effectué par l'acte de vente qui a été fait le 19 mars 1960 et enregistré le 28 octobre 1960 n°276 à l'attestation de deux notaires Mohamed Chafeii et Abderahmen Chafeii il a perdu l'acte de vente et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à rue du notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours.

2020X00771DIVD2

Déclaration de perte

Mr Cherif Ben Kilani Ben Laghdre Ben Amar Cherigui né le 02/12/1971 titulaire de la CIN 05717601.

Annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°8413/08 concernant un terrain cité Beni Ghzil Médenine et souhaite extraire une copie de l'original.

2020X00776DIVD2

Avis

Drira Rchid et Bouhamed Samira annoncent qu'ils possèdent un terrain en route Saltnia Km4 Sfax effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 18/10/1981 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00781DIVD2

Avis

Héritiers Jarboui Faisal annonçent qu'ils possèdent un terrain en route Sakiet Edayer Km9 Sfax effectuer par l'acte d'achat qui était fait le

14/12/2000 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00782DIVD2

Avis

Hamdani Hajer annonce qu'elle possède un terrain en route Saltnia km6 Sfax effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 7/2/2018 elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00783DIVD2

Avis

Mr Ali Jazar annonce qu'il possède un terrain de 32 m², sis à la route Aéroport km 08 Sfax, son titre de propriété de ce terrain a disparu-il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai de 70 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X00785DIVD2

Jugement de nomination d'un tuteur

Suite au jugement n°21529 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 12/7/2018, qui est devenu définitif après notification faite le 18/3/2019 et le certificat de non appel délivré par la cour d'appel de Tunis le 8/4/2019, M. Habib Ben Al Kilani Ben Mohamed Ben Hamida, titulaire de la CIN n°00074519, est mis sous tutelle de sa fille Madame Souad Ben Hamida.

2020401258DIVD2

Régularisation statutaire

Compagnie Tunisienne Pharmaceutique «CO TU PHA»

SA au capital de 500 000 dinars

Siège social : 14, Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Identifiant Unique : 0000379K

Le conseil d'administration de la COTUPHA réuni le 22 juin 2019 dans les locaux de la société au Km7 Route de Mateur à Manouba, constatant la perte de qualité d'actionnaire telle que définie par l'article 10 des statuts pour les pharmaciens ayant cessé leur activité officinale ou suite à leur décès, a procédé à une première publicité de régularisation statutaire au Journal officiel de la République Tunisienne n°69 du 5 juillet 2019 en langue Française page 2672 et en langue arabe au Journal officiel page 2674 et une deuxième publicité parue au Journal Officiel de la République Tunisienne en Français du 3 décembre 2019 n°112 page 3944 et en langue Arabe au journal officiel du 3 décembre 2019 n°112 page 3943 et 3944.

Ces publicités prévues par l'article 10 bis des statuts en vue de la vente des actions actent par la date de la première parution du 5 juillet 2019 la porte de qualité d'actionnaire depuis plus d'une année sans qu'il n'y ait eu régularisation statutaire. La perte de qualité d'actionnaire depuis plus d'une année étant actée, il est procédé de nouveau pour les actionnaires ayant perdu leur qualité dont les noms sont ci-dessous indiqués à deux publicités de régularisation statutaire en vile de la vente de ces actions. Ces deux publicités seront espacées de 3 mois. Passé le délai d'un mois après la seconde publicité, il sera procédé au rachat des actions au prix fixé par la dernière assemblée générale.

Actionnaires décédés : Feu Ben Debba Youssef, Feu Ben Yahia Boubaker Feu Ben Youssef M'hamed Héritiers Kobbi Abdelhamid.

Pharmaciens ayant cessé l'activité officinale : Mr Bel Hadj Hassène Hédi, Mr Horchani Kamel, Mr Kasbi Mokhtar, Mme Shabou Latifa.

2020401265DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Siliana

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 93-1833 du 06 Septembre 1993 portant délimitation du domaine privé de l'Etat des délégations du gouvernorat de **Siliana;**

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevants du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Siliana porte à la connaissance du public qu'en date du **11 Mars 2020**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Siliana**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Siliana**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	T.P.D N°
Drija	Bargou	51274	**Parcelle A :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle B :** **Nord :** Aziza Barguaoui **Sud :** Héritiers Hassen Barguaoui **Est :** Route Ain Bousadia **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle C :** **Nord :** T.F N° 235295/50532 Kairouan **Sud :** Aziza Barguaoui **Est :** T.F N° 235295/50532 Kairouan **Ouest :** T.F N° 235295/50532 Kairouan	75514

Drija	Bargou	158683	**Parcelle A :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle B :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle C :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle D :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Parcelle E :** **Nord :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Sud :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Est :** T.F N° 190168/6809 Siliana **Ouest :** T.F N° 190168/6809 Siliana	75515
Marj Mguadem	Siliana Sud	20800	**Nord :** Piste Agricole **Sud:** La parcelle cadastralle N° 01 Secteur « C » Marj Mguadem **Est :** La parcelle cadastralle N° 02 Secteur « C » Marj Mguadem **Ouest :** Piste Agricole	77680
Marj Mguadem	Siliana Sud	215219	**Nord Est :** Les parcelles cadastralles N° 02 et 83 Secteur « C » Marj Mguadem **Nord Ouest :** La parcelle cadastralle N° 01 Secteur « C » Marj Mguadem **Sud Est :** La parcelle cadastralle N° 74 Secteur « C » Marj Mguadem **Sud Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 01 -69-72 et 73 Secteur « C » Marj Mguadem	77681
Marj Mguadem	Siliana Sud	41001	**Nord :** Les parcelles cadastralles N° 87 et 90 Secteur « C » Marj Mguadem **Sud :** Les parcelles cadastralles N° 45-47-48-88 et 89 Secteur « C » Marj Mguadem et Oued Lekbir **Est :** Les parcelles cadastralles N85 et 86 Secteur « C » Marj Mguadem **Ouest:** La parcelle cadastralle N° 09-10-46 et 66 Secteur « C » Marj Mguadem	77682

Souelem	Makthar	271184	**Nord:**La parcelle cadastralle N° 145-146-147-148-170-172-173 et 174 Secteur « G » Souelem **Sud :** Les parcelles cadastralles N° 141 et 142 Secteur « G » Souelem **Est** : Les parcelles cadastralles N° 143 et144 Secteur « G » Souelem **Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 141 et du 149 à 155 -157 et 160 Secteur « G » Souelem	77683
Marj Mguadem	Siliana Sud	340931	**Nord :** Parcelle Non Immatriculée **Sud:** Parcelle Non Immatriculée **Est :** Les parcelles cadastralles du N° 01à14 et 20-21-22-110-112-113 et 114 Secteur « I » Marj Mguadem **Ouest :** Parcelle Non Immatriculée	77684
Marj Mguadem	Siliana Sud	306209	**Nord :** Les parcelles cadastralles N°120 125-126-127-128-132 et 133 Secteur « A » Marj Mguadem **Sud:** Les parcelles cadastralles N°174-175-180 à 194 Secteur « A » Marj Mguadem **Est :** Les parcelles cadastralles N° 134-135 et 198 à 203 Secteur « A » Marj Mguadem **Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 124-169-170 et171 Secteur « A » Marj Mguadem	77685
Marj Mguadem	Siliana Sud	58074	**Nord Est:** Les parcelles cadastralles N° 89 et 90 Secteur « A » Marj Mguadem **Nord Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 34-35-36-37 et 39 Secteur « A » Marj Mguadem **Sud Est :** Les parcelles cadastralles N° 98-100et105 Secteur « A » Marj Mguadem et Piste Agricole **Sud Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 40-41-91 et 93 Secteur « A » Marj Mguadem	77686
Aouled Frajd	Bargou	33901	**Nord Est :** Les parcelles cadastralles N° 80et89 Secteur « C » Aouled Frajd **Nord Ouest:** Piste Agricole **Sud Est :** Les parcelles cadastralles N° 77-78et79 Secteur « C » Aouled Frajd **Sud Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 73-74et75 Secteur « C » Aouled Frajd	77687
Marj Mguadem	Siliana Sud	1128331	**Nord :** Les parcelles cadastralles N° 20-21-28 et du 51 à 139 Secteur « B » Marj Mguadem **Sud :** La Parcelle Cadastrale N° 18 Secteur « B » Marj Mguadem **Est :** Les parcelles cadastralles N° 08-62-63et 70 Secteur « B » Marj Mguadem **Ouest :** Les parcelles cadastralles N° 02-04-05-136-137 et 142 Secteur « B » Marj Mguadem	77688

Marj Mguadem	Siliana Sud	815550	**Nord :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem **Sud :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem **Est :** Parcelle Non Immatriculée **Ouest :** Parcelle Non Immatriculée	77689
Marj Mguadem	Siliana Sud	1084891	**Nord :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem **Sud :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem **Est :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem **Ouest :** La Parcelle Cadastrale Secteur « D » Marj Mguadem	77690
Mansoura Nord	Kisra	9948	**Parcelle A :** **Nord :** Réquisition N° 53808 **Sud :** Piste Agricole **Est :** Mohamed Adoui **Ouest :** Piste Agricole **Parcelle B :** **Nord :** Réquisition N° 53808 et Piste Agricole **Sud :** Oued **Est :** Oued **Ouest :** Ravin	89065

2020R01584MINA4

كومار للتأمينات

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Note	Exercice 2019			Exercice 2018
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 458 628,419	0,000	1 458 628,419	150 056,577
AC12 Concessions,Brevets,licences,Marques		14 806 710,308	11 322 360,364	3 484 349,944	4 928 912,434
AC13 Fonds commercial		15 000,000	0,000	15 000,000	15 000,000
	AC1	**16 280 338,727**	**11 322 360,364**	**4 957 978,363**	**5 093 969,011**
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		20 377 428,641	16 004 771,114	4 372 657,527	4 331 983,951
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		951 516,643	900 633,982	50 882,661	65 751,650
	AC2	**21 328 945,284**	**16 905 405,096**	**4 423 540,188**	**4 397 735,601**
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		**73 717 608,327**	**16 730 244,849**	**56 987 363,478**	**56 390 521,276**
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		13 824 541,362	7 917 361,721	5 907 179,641	6 293 773,166
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		59 893 066,965	8 812 883,128	51 080 183,837	50 096 748,110
AC32 Placements dans les entreprises liées et		**358 302 162,489**	**13 417 654,465**	**344 884 508,024**	**315 333 090,620**
AC321 Parts dans les entreprises liées		90 862 871,092	1 779 914,802	89 082 956,290	80 021 153,223
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de		208 356 596,397	11 637 739,663	196 718 856,734	195 105 842,397
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises		59 082 695,000	0,000	59 082 695,000	40 206 095,000
AC33 Autres placements financiers		**201 850 309,273**	**2 649 329,402**	**199 200 979,871**	**195 978 698,979**
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part		38 326 905,338	2 359 265,513	35 967 639,825	47 458 883,767
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		154 890 320,000	250 000,000	154 640 320,000	142 811 740,000
AC334 Autres prêts		5 979 932,108	40 063,889	5 939 868,219	5 704 923,385
AC335 Dépots auprés des établissements bancaire et		2 650 000,000	0,000	2 650 000,000	0,000
AC336 Autres		3 151,827	0,000	3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprés des		**14 610 147,867**	**0,000**	**14 610 147,867**	**10 615 973,323**
	AC3	**648 480 227,956**	**32 797 228,716**	**615 682 999,240**	**578 318 284,198**
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		10 403 035,538	0,000	10 403 035,538	10 103 433,138
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		418 409,000	0,000	418 409,000	192 272,000
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		50 781 892,160	0,000	50 781 892,160	55 354 439,989
	AC5	**61 603 336,698**	**0,000**	**61 603 336,698**	**65 650 145,127**
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		**104 584 246,157**	**47 102 220,495**	**57 482 025,662**	**55 345 834,885**
AC611 Primes acquises et non émises et primes à		3 975 306,411	0,000	3 975 306,411	3 101 540,634
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance		79 490 481,777	47 102 220,495	32 388 261,282	32 848 673,181
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise		21 118 457,969	0,000	21 118 457,969	19 395 621,070
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		**12 338 111,855**	**769 812,635**	**11 568 299,220**	**5 483 011,061**
AC63 Autres créances		**8 869 885,243**	**0,000**	**8 869 885,243**	**12 379 925,520**
AC631 Personnel		204 739,617	0,000	204 739,617	216 147,613
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale,		6 523 034,414	0,000	6 523 034,414	8 617 202,208
AC633 Débiteurs divers		2 142 111,212	0,000	2 142 111,212	3 546 575,699
	AC6	**125 792 243,255**	**47 872 033,130**	**77 920 210,125**	**73 208 771,466**
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		**3 543 608,183**	**0,000**	**3 543 608,183**	**1 116 592,562**
AC72 Charges reportées		**11 127 222,138**	**0,000**	**11 127 222,138**	**11 623 388,237**
AC721 Frais d'acquisitions reportés		11 127 222,138	0,000	11 127 222,138	11 623 388,237
AC73 Comptes de régularisation Actif		**10 434 654,759**	**0,000**	**10 434 654,759**	**9 320 545,389**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		6 224 114,846	0,000	6 224 114,846	5 495 684,632
AC733 Autres comptes de régularisation		4 210 539,913	0,000	4 210 539,913	3 824 860,757
AC75 Autres		**23 851,623**		**23 851,623**	**13 608,077**
	AC7	**25 129 336,703**	**0,000**	**25 129 336,703**	**22 074 134,265**
TOTAL DE L'ACTIF		**898 614 428,623**	**108 897 027,306**	**789 717 401,317**	**748 743 039,668**

كومار تأمينات أشهر

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	Exercice 2019 Montant Net	Exercice 2018 Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		144 723 579,812	128 398 038,226
CP4 Autres capitaux propres		21 005 145,061	32 330 686,647
CP5 Résultat reporté		20 834 067,584	0,000
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	CP1	**236 562 792,457**	**210 728 724,873**
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		1 308 655,527	3 829 655,527
		1 308 655,527	**3 829 655,527**
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		61 911 077,058	61 425 913,700
PA320 Provisions d'assurance vie		2 952 486,305	3 723 669,844
PA330 Provision pour sinistres (vie)		3 482 635,333	2 918 094,381
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		334 680 975,598	328 790 758,072
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes		16 120,015	16 105,907
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes		6 001 869,589	6 301 155,940
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		27 245 445,446	15 702 035,472
PA361 Autres povisions techniques (non vie)		16 491 933,019	15 723 319,636
	PA3	**452 782 542,363**	**434 601 052,952**
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		52 570 357,735	52 945 661,848
		52 570 357,735	**52 945 661,848**
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		**8 825 840,373**	**8 299 477,585**
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		**20 061 217,844**	**743 591,506**
PA63 Autres dettes		**8 727 307,979**	**25 449 618,786**
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		3 400 523,443	3 084 697,952
PA632 Personnel		82 739,466	84 563,475
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 837 936,447	5 377 127,577
PA634 Créditeurs divers		1 406 108,623	16 903 229,782
	PA6	**37 614 366,196**	**34 492 687,877**
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		**8 869 467,085**	**8 281 601,470**
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		8 869 467,085	8 281 601,470
PA73 Concours Bancaires		**9 219,953**	**3 863 655,120**
	PA7	**8 878 687,038**	**12 145 256,590**
Total du Passif		**553 154 608,859**	**538 014 314,794**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**789 717 401,317**	**748 743 039,668**

كومار تأمينات

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2019

	Note	2019			2018
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées		207 345 308,666	-33 144 988,997	174 200 319,669	174 748 533,269
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		-485 163,358	299 602,400	-185 560,958	-6 280 811,370
	PRNV1	**206 860 145,308**	**-32 845 386,597**	**174 014 758,711**	**168 467 721,899**
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		19 858 703,481	0,000	19 858 703,481	24 343 513,387
	PRNV3	**19 858 703,481**	**0,000**	**19 858 703,481**	**24 343 513,387**
PRNV2 Autres produits techniques		116 380,000	0,000	116 380,000	85 755,000
	PRNV2	**116 380,000**	**0,000**	**116 380,000**	**85 755,000**
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés		-118 538 875,663	14 060 598,189	-104 478 277,474	-97 370 191,127
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		-5 590 931,175	-4 572 547,829	-10 163 479,004	-25 136 640,882
	CHNV1	**-124 129 806,838**	**9 488 050,360**	**-114 641 756,478**	**-122 506 832,009**
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		-768 613,383	0,000	-768 613,383	-3 703 160,534
	CHNV2	**-768 613,383**	**0,000**	**-768 613,383**	**-3 703 160,534**
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-685 850,511	0,000	-685 850,511	-360 000,942
	CHNV3	**-685 850,511**	**0,000**	**-685 850,511**	**-360 000,942**
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition		-35 947 742,336	0,000	-35 947 742,336	-36 640 650,707
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-496 166,099	0,000	-496 166,099	1 589 352,526
CHNV43 Frais d'administration		-23 514 684,521	0,000	-23 514 684,521	-22 026 893,522
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		0,000	9 307 320,275	9 307 320,275	7 969 313,734
	CHNV4	**-59 958 592,956**	**9 307 320,275**	**-50 651 272,681**	**-49 108 877,969**
CHNV5 Autres charges techniques		-390 145,100	0,000	-390 145,100	-456 303,865
	CHNV5	**-390 145,100**	**0,000**	**-390 145,100**	**-456 303,865**
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		-9 600 295,140	0,000	-9 600 295,140	-633 517,297
	CHNV6	**-9 600 295,140**	**0,000**	**-9 600 295,140**	**-633 517,297**
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		**31 301 924,861**	**-14 050 015,962**	**17 251 908,899**	**16 128 297,670**

كومار تأمينات

ETAT DE RESULTAT DE L'ASSURANCE VIE AU 31 DECEMBRE 2019

	Note	2019			2018
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		4 811 727,310	-381 641,955	4 430 085,355	3 458 541,073
	PRV1	**4 811 727,310**	**-381 641,955**	**4 430 085,355**	**3 458 541,073**
PRV2 Produits de placements		714 425,157	0,000	714 425,157	811 392,461
	PRV2	**714 425,157**	**0,000**	**714 425,157**	**811 392,461**
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés		-1 105 688,862	143 710,436	-961 978,426	-1 409 392,960
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-564 555,060	226 137,000	-338 418,060	395 791,834
	CHV1	**-1 670 243,922**	**369 847,436**	**-1 300 396,486**	**-1 013 601,126**
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		771 183,539	0,000	771 183,539	995 208,868
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)		-1 943 114,834	0,000	-1 943 114,834	-210 943,846
	CHV2	**-1 171 931,295**	**0,000**	**-1 171 931,295**	**784 265,022**
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		-503 141,874	0,000	-503 141,874	-415 591,811
CHV43 Frais d'administration		-378 146,073	0,000	-378 146,073	-355 010,206
CHV45 Commissions reçues des réassureurs		0,000	57 246,294	57 246,294	31 000,909
	CHV4	**-881 287,947**	**57 246,294**	**-824 041,653**	**-739 601,108**
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		**1 802 689,303**	**45 451,775**	**1 848 141,078**	**3 300 996,322**

كومار تأمينات

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	Note	2019	2018
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		17 251 908,899	16 128 297,670
	RTNV	**17 251 908,899**	**16 128 297,670**
RTV Résultat technique de l'assurance vie		1 848 141,078	3 300 996,322
	RTV	**1 848 141,078**	**3 300 996,322**
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		36 955 422,916	33 797 514,026
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		6 224 148,993	3 078 146,745
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		2 268 673,709	8 371 445,122
	PRNT1	**45 448 245,618**	**45 247 105,893**
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-4 370 242,128	-4 379 048,732
CHNT12 Correction de valeur sur placements		-8 073 943,842	-1 669 366,833
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-2 856 027,477	-978 503,615
	CHNT1	**-15 300 213,447**	**-7 026 919,180**
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie		-19 858 703,481	-24 343 513,387
CHNT22 Produits des placements transférés vie		-714 425,157	-811 392,461
	CHNT2	**-20 573 128,638**	**-25 154 905,848**
PRNT2 Autres produits non techniques		652 549,222	353 564,382
	PRNT2	**652 549,222**	**353 564,382**
CHNT3 Autres charges non techniques		-1 539 125,358	-1 256 584,678
	CHNT3	**-1 539 125,358**	**-1 256 584,678**
Résultat provenant des activités ordinaires		**27 788 377,374**	**31 591 554,561**
CHNT4 Impôt sur le résultat 2019		-1 954 309,790	-3 879 914,406
	CHNT4	**-1 954 309,790**	**-3 879 914,406**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		**25 834 067,584**	**27 711 640,155**
CHNT5 Pertes extraordinaires		0,000	-431 101,626
Résultat extraordinaire		0,000	-431 101,626
Résultat net de l'exercice		**25 834 067,584**	**27 280 538,529**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		**25 834 067,584**	**27 280 538,529**

كومار تأمينات

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2019

	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Encaissements des primes reçues des assurés	208 830 715,946	194 859 877,580
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	0,000	8 032 064,533
* Décaissements des primes pour les cessions	-24 655 438,430	-16 661 514,556
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-94 988 299,250	-91 695 742,852
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	0,000	-6 091 331,442
* Encaissements des sinistres pour cessions	9 239 067,940	2 025 278,700
* Commissions versées aux intermédiaires	-22 339 330,725	-20 489 994,788
* Commissions reçues sur les cessions	5 204 900,843	4 196 754,175
* Commissions versées sur les acceptations	0,000	-2 290 201,675
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-20 616 112,008	-20 286 477,739
* Variation des dépôts auprés des cédantes	0,000	49 121,388
* Variation des éspèces reçues des cessionnaires	7 325 893,580	9 101 341,562
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-198 238 880,932	-231 247 084,783
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	187 955 137,745	225 437 853,853
* Produits financiers reçus	30 021 043,275	34 678 747,117
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-29 601 741,619	-24 209 363,444
* Impôts sur les bénéfices payés	-6 440 990,722	-8 002 005,575
* Autres mouvements	-14 798 534,283	-21 616 933,474
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**36 897 431,360**	**35 790 388,580**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-5 446 834,253	-7 987 847,931
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	0,000	123 031,000
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	0,000	-4 224 760,000
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés	-265 000 000,000	-169 500 000,000
* Encaissements provenant de la cession de placements auprés	242 500 000,000	146 500 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-27 946 834,253**	**-35 089 576,931**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Dividendes et autres distributions	-2 669 146,319	-14 998 776,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-2 669 146,319**	**-14 998 776,000**
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou	**0,000**	**0,000**
Variation de Trésorerie	**6 281 450,788**	**-14 297 964,351**
Trésorerie de début d'exercice	**-2 747 062,558**	**11 550 901,793**
Trésorerie de fin d'exercice	**3 534 388,230**	**-2 747 062,558**

COMAR
ASSURANCES

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Les Commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hédi KAMMOUN

FINOR
Karim DEROUICHE

2020R01571BCFA5

INVENTAIRE ANNEE 2019

ACTIF DU BILAN

A C T I F	NOTES	Exercice 2019			Exercice 2018
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		7 739 216,143	4 683 029,318	3 056 186,825	3 781 204,838
AC14 Acomptes versés		647 319,045		647 319,045	155 835,154
	A1	8 386 535,188	4 683 029,318	3 703 505,870	3 937 039,992
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 229 983,678	994 228,504	235 755,174	283 080,550
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		38 328,495	37 779,435	549,060	1 290,755
	A1	1 268 312,173	1 032 007,939	236 304,234	284 371,305
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		2 066 619,880	553 678,720	1 512 941,160	1 537 296,510
AC32 Autres placements financiers					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 232,270	299 283,020	9 202 949,250	9 554 758,270
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		56 032 530,000		56 032 530,000	44 265 950,000
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		11 399 227,337	418 045,793	10 981 181,544	13 881 660,083
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		160 160 279,400		160 160 279,400	162 682 809,400
AC334 Autres prêts		5 992 171,833		5 992 171,833	6 207 839,040
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		34 500 000,000		34 500 000,000	20 000 000,000
AC336 Autres		1 000,000		1 000,000	1 000,000
	A2	279 654 060,720	1 271 007,533	278 383 053,187	258 131 313,303
AC4 Placements représentants les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		54 561,474		54 561,474	0,000
		54 561,474	0,000	54 561,474	0,000
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		11 320,187		11 320,187	23 840,592
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		9 786 447,314	224 890,832	9 561 556,482	6 195 311,076
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		0,000		0,000	0,000
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		52 894,708	19 611,189	33 283,519	15 382,298
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		7 597 310,628		7 597 310,628	13 194 185,568
AC633 Débiteurs divers		73 307,530		73 307,530	41 975,042
	A3	17 521 280,367	244 502,021	17 276 778,346	19 470 694,576
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		1 468 028,638		1 468 028,638	1 054 439,549
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		466 510,057		466 510,057	642 753,372
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		10 784 483,603	46 745,326	10 737 738,277	9 376 896,166
AC733 Autres comptes de régularisation		3 170 668,653		3 170 668,653	2 536 759,548
AC75 Autres		194 054,560		194 054,560	193 152,109
	A4	16 083 745,511	46 745,326	16 037 000,185	13 804 000,744
TOTAL ACTIF		322 968 495,433	7 277 292,137	315 691 203,296	295 627 419,920

INVENTAIRE ANNEE 2019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2019 Montant Net	Exercice 2018 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		15 000 000,000	15 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		12 489 076,376	11 856 879,083
CP4 Autres capitaux propres		4 084 885,923	1 388 045,923
CP5 Résultat reporté		3 251 708,566	0,000
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice		34 825 670,865	28 244 925,006
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		350 000,000	350 000,000
		350 000,000	350 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		255 892 771,174	243 442 346,568
PA330 Provision pour sinistres (vie)		11 104 121,295	9 616 932,856
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		3 868 695,144	3 536 293,715
PA350 Provisions pour égalisation		416 651,390	0,000
		271 282 239,003	256 595 573,139
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte		54 559,574	0,000
		54 559,574	0,000
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		209 183,758	380 741,432
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		17 348,288	16 418,049
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		5 183 239,412	4 730 892,846
PA634 Créditeurs divers		1 215 156,053	3 109 041,522
	P2	6 624 927,511	8 237 093,849
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		2 553 806,343	2 199 827,926
	P3	2 553 806,343	2 199 827,926
Total du passif		280 865 532,431	267 382 494,914
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		315 691 203,296	295 627 419,920

INVENTAIRE ANNEE 2019

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2019			2018
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	50 690 591,714	-842 397,068	49 848 194,646	43 537 804,448
	50 690 591,714	-842 397,068	49 848 194,646	43 537 804,448
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	18 672 647,694		18 672 647,694	16 451 804,956
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	749 707,226		749 707,226	679 635,666
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	182 666,185		182 666,185	1 340 070,904
	19 605 021,105	0,000	19 605 021,105	18 471 511,526
TOTAL 1	70 295 612,819	-842 397,068	69 453 215,751	62 009 315,974
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	655,642		655,642	0,000
	655,642	0,000	655,642	0,000
PRV4 Autres produits techniques			0,000	0,000
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-36 244 191,761	203 759,407	-36 040 432,354	-27 303 900,307
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 819 589,868		-1 819 589,868	-1 106 404,733
	-38 063 781,629	203 759,407	-37 860 022,222	-28 410 305,040
TOTAL 2	-38 063 125,987	203 759,407	-37 859 366,580	-28 410 305,040
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-12 375 726,323		-12 375 726,323	-16 023 564,360
CHV22 Autres provisions techniques	-491 349,673		-491 349,673	-109 829,721
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-54 559,574		-54 559,574	0,000
	-12 921 635,570	0,000	-12 921 635,570	-16 133 394,081
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		393 785,897	393 785,897	406 407,167
	0,000	393 785,897	393 785,897	406 407,167
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-7 112 408,702		-7 112 408,702	-7 136 104,868
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-176 243,315		-176 243,315	-109 522,118
CHV43 Frais d'administration	-2 489 827,717		-2 489 827,717	-2 224 647,613
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		73 213,393	73 213,393	99 965,451
	-9 778 479,734	73 213,393	-9 705 266,341	-9 370 309,148
TOTAL 3	-22 700 115,304	466 999,290	-22 233 116,014	-25 097 296,062
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-145 971,978		-145 971,978	-156 036,874
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-21 327,174		-21 327,174	-300 058,055
TOTAL 4	-167 299,152	0,000	-167 299,152	-456 094,929
CHV10 Moins values non réalisées sur placements			0,000	0,000
TOTAL 5	0,000	0,000	0,000	0,000
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 091 636,056		-2 091 636,056	-1 895 916,535
TOTAL 6	-2 091 636,056	0,000	-2 091 636,056	-1 895 916,535
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	7 273 436,320	-171 638,371	7 101 797,949	6 149 703,408

INVENTAIRE ANNEE 2019

ETAT DE RESULTAT

	2019	2018
RTV Résultat technique de l'assurance vie	7 101 797,949	6 149 703,408
	7 101 797,949	6 149 703,408
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 091 636,056	1 895 916,535
	2 091 636,056	1 895 916,535
CHNT1 Charges des placements		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-673 985,739	-204 494,100
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-6 389,258	-78 906,433
	-680 374,997	-283 400,533
PRNT2 Autres produits non techniques	37 688,245	86 109,154
	37 688,245	86 109,154
CHNT3 Autres charges non techniques	-182 416,034	-388 909,094
	-182 416,034	-388 909,094
Résultat provenant des activités ordinaires	8 368 331,219	7 459 419,470
CHNT4 Impôt sur le résultat	-1 787 585,360	-2 425 579,920
	-1 787 585,360	-2 425 579,920
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 580 745,859	5 033 839,550
PRNT4 Gains extraordinaires		
CHNT5 Pertes extraordinaires	0,000	-269 508,880
	0,000	-269 508,880
Résultat extraordinaire	0,000	-269 508,880
Résultat net de l'exercice	6 580 745,859	4 764 330,670
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 580 745,859	4 764 330,670

INVENTAIRE ANNEE 2019
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

		2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
101	Encaissements de primes recus du reseau	46 769 158,084	43 243 949,006
102	Encaissements de primes accéptations	0,000	0,000
103	Décaissements de primes sur cessions	-1 297 695,250	-228 744,269
104	Réglements de sinistreé rachat & Cap.Echus siége et agences	-30 870 886,303	-23 746 559,175
105	Réglements de sinistres acceptations	0,000	6 440,030
106	Encaissements de sinistres sur cession	205 677,611	-12 588,656
107	Commissions versées aux intermédiaires	-2 983 280,831	-3 193 474,757
108	Commissions recus sur cessions	183 455,063	39 173,217
109	Commissions versées sur acceptations	0,000	13 354,678
110	Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	1 016 174,634	-4 796 051,860
111	Variation des dépôts auprès des cédantes	0,000	0,000
112	Variation des espéces recues des cessionnaires	0,000	-2 997,400
113	Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-52 286 316,377	-145 072 672,205
114	Encaissements liés à la cession des placements financiers	56 464 931,150	129 551 253,101
115	Produits financiers recus	16 926 285,321	14 857 735,745
116	Taxes sur les assurances versées au trésor	0,000	0,000
117	Impôts sur les bénéfices payés	-3 423 562,240	-2 780 043,427
118	Autres mouvements	1 167 808,561	84 086,772
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	31 871 749,423	7 962 860,800
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
201	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-286 868,441
205	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-84 984 942,340	-131 500 000,000
206	Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	56 000 000,000	111 500 000,000
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-28 984 942,340	-20 286 868,441
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
302	Dividendes et autres distributions	-2 473 218,000	-1 499 850,000
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 473 218,000	-1 499 850,000
	Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0,000	0,000
	Variation de Trésorerie	413 589,083	-13 823 857,641
	Trésorerie de début d'exercice	1 052 078,339	14 875 935,980
	Trésorerie de fin d'exercice	1 465 667,422	1 052 078,339

Opinion du commissaire aux comptes

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Mounir GRAJA
Expert Comptable, Commissaire aux comptes

2020R01572BCFA5

L'Instance Nationale des Télécommunications

Bilan

(exprimé en dinars)

Actifs	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants		
* Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	263 231,804	229 719,804
Moins: amortissements	185 095,365	149 331,491
Total des immobilisations incorporelles	**78 136,439**	**80 388,313**
Immobilisations corporelles	4 082 071,958	4 011 653,257
Moins: amortissements	1 472 241,675	1 373 760,756
Total des immobilisations corporelles	**2 609 830,283**	**2 637 892,501**
Immobilisations financières	822 753,970	489 530,231
Moins: provisions	-	-
Total des actifs immobilisés	**3 510 720,692**	**3 207 811,045**
Actifs courants		
Stocks	60 632,595	53 862,816
Moins: provisions	-	-
Total stocks	**60 632,595**	**53 862,816**
Clients et comptes rattachés	993 955,148	970 230,115
Moins: provisions	970 875,523	963 345,173
Total clients et comptes rattachés	**23 079,625**	**6 884,942**
Autres actifs courants	611 460,054	746 070,795
Placement courant	26 500 000,000	14 900 000,000
Total autres actifs courants et placement courants	**27 111 460,054**	**15 646 070,795**
Liquidités et équivalents de liquidités	2 919 780,269	2 915 873,329
Total actifs courants	**30 114 952,543**	**18 622 691,882**
Total des actifs	**33 625 673,235**	**21 830 502,927**

L'Instance Nationale des Télécommunications

Bilan

(exprimé en dinars)

Capitaux propres et passifs	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capitaux propres		
Capital social	-	-
Réserves	17 234 804,360	14 950 500,875
Autres capitaux propres	-	-
Résultats reportés	-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	17 234 804,360	14 950 500,875
Résultat de l'exercice	12 473 239,346	5 189 760,189
Total des capitaux propres avant affectation	29 708 043,706	20 140 261,064
Passifs non courants		
Emprunts	-	-
Provisions	-	-
Total des passifs non courants		
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	214 740,585	370 573,839
Autres passifs courants	3 702 888,944	1 319 668,024
Total des passifs courants	3 917 629,529	1 690 241,863
Total des passifs	3 917 629,529	1 690 241,863
Total des capitaux propres et des passifs	33 625 673,235	21 830 502,927

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

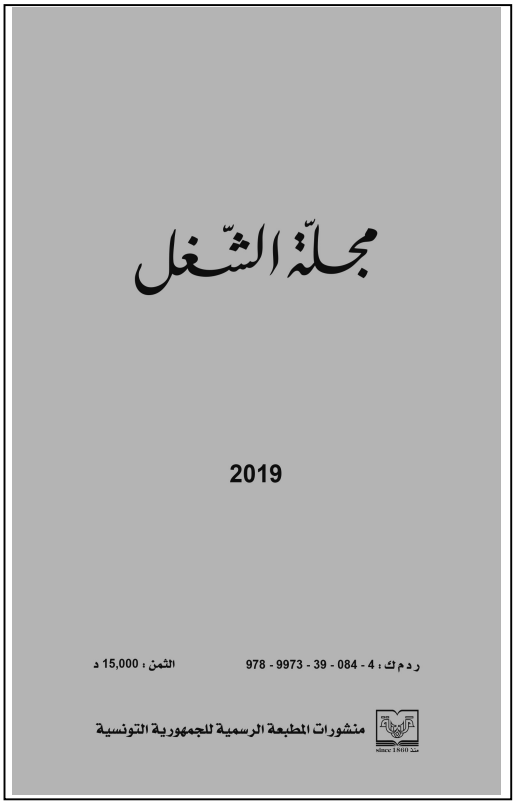
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits d'exploitation		
Revenus	18 905 364,868	10 444 776,122
Autres produits d'exploitation	293 294,730	
Total des produits d'exploitation	19 198 659,598	10 444 776,122
Charges d'exploitation		
Variation des stocks	-6 769,779	-8 141,771
Achats d'approvisionnements consommés	236 462,102	210 790,056
Charges de personnel	3 284 134,474	2 923 388,415
Dotations aux amortissements et aux provisions	228 281,442	179 181,046
Autres charges d'exploitation	1 268 141,061	1 557 227,180
Total des charges d'exploitation	5 010 249,300	4 862 444,926
Résultat d'exploitation	14 188 410,298	5 582 331,196
Produits des placements et comptes courants	2 641 084,051	1 404 851,909
Autres gains ordinaires	29 545,496	10 551,232
Autres pertes ordinaires	4,799	329,608
Résultat des activités ordinaires avant impôt	16 859 035,046	6 997 404,729
Impôt sur les bénéfices	4 217 111,250	1 738 119,750
Contribution social de soliarité	168 684,450	69 524,790
Résultat des activités ordinaires après impôt	12 473 239,346	5 189 760,189
Résultat net de l'exercice	12 473 239,346	5 189 760,189

Etat de flux de Trésorerie

(exprimé en dinars)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	12 473 239,346	5 189 760,189
Ajustements pour:		
* Amortissements et provisions	237 751,942	195 112,046
* Reprise sur provision	-9 470,500	-15 931,000
* Variation des:		
- Stocks	-6 769,779	-8 141,771
- Créances	-23 725,033	1 016,546
- Autres actifs	134 610,741	38 695,177
- Fournisseurs et autres dettes	2 227 387,666	395 199,696
* Plus ou moins values de cession	-25 751,000	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	15 007 273,383	5 795 710,883
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-190 437,000	-151 770,067
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	25 751,000	
Encaissements provenant des remboursement prêts personnel	94 776,261	52 525,851
Prêts accordés au Personnel	-428 000,000	-142 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-497 909,739	-241 244,216
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-2 700 000,000	-3 500 000,000
Encaissement Intêret provenant des prêts sur fonds social	15 359,194	11 684,659
Encaissements provenant de la contribution personnel fonds social	10 097,893	9 088,562
Encaissement pour le compte fonds social	20 629,531	13 699,777
Décaissements provenant des dons accordées	-251 543,322	-303 276,937
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 905 456,704	-3 768 803,939
Variation de trésorerie	11 603 906,940	1 785 662,728
Trésorerie au début de l'exercice	17 815 873,329	16 030 210,601
Trésorerie à la clôture de l'exercice	29 419 780,269	17 815 873,329

2020R01589BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

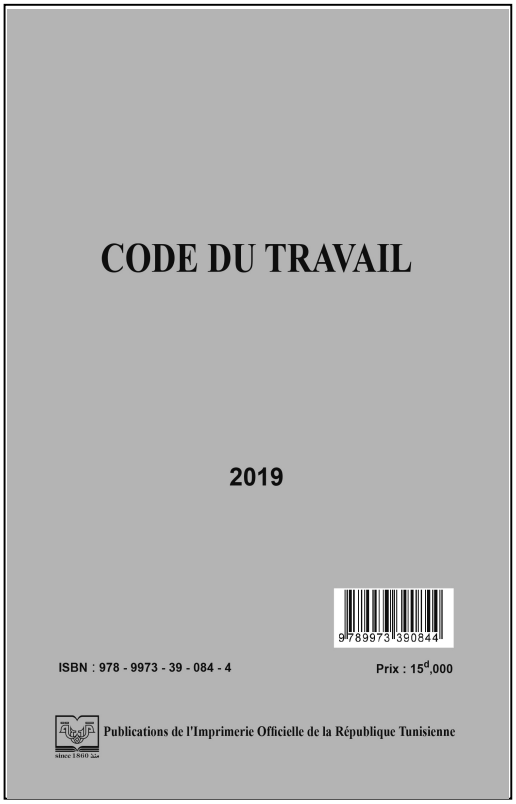
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus